# Vendredi

L'hebdomadaire des Socialistes

Cinquième année
- N° 176 -
Vendredi
19 février 1993
ISSN 0995-0583
Prix 6,50 F


LEGISLATIVES 93
SOLIDARITE




# Consolider la cohésion sociale

Coll. Fondation Jean-Jaurès

# Votre courrier




## CHOISIR SA CAUSE

Môssieu Charles Pasqua, faisant allusion aux origines bourgeoises de Laurent Fabius, lui rend involontairement hommage, la subtilité n'étant pas son point fort, et confirme, si besoin était, le vrai visage de la droite. Hommage à un citoyen aisé qui se rallie à un parti qui défend la cause des plus démunis. Plusieurs thèmes ont été développés sur ce sujet : un certain Robin de Locksley, qui se range aux côtés des serfs, ou Don Diego de la Vega, aristocrate bon teint qui défend les peones. Il a sûrement vu le film, mais ne l'a pas compris.
Confirmation qu'il est tout à fait incongru, dans son esprit de caste, qu'une personne de position sociale élevée épouse l'idéologie et la cause de la gauche.
Le choix de Fabius ne cadre évidemment pas avec l'éthique de la droite, pour qui seul le profit compte et n'emprunte le mot, et seulement le mot, partage, qu'à de basses fins électorales, n'ayant, en vérité, que faire des manants.
Espérons que les électeurs sauront aussi en tirer profit.

**J.-C. SYLVESTRE**
***Saint-Brieuc (22).***

## AUX URNES !

Citoyens, citoyennes ! Tous aux urnes ! Unissons-nous, contre l'hégémonie du RPR.
La République est en danger ! Tout républicain digne de ce nom ne veut pas voir en France, l'avènement d'une dictature type Amérique centrale. Notre liberté individuelle est en danger.

**MICHEL FENELON**
***Vertus (51).***

## VIVE L'EUROPE

L'affaire Hoover, cette entreprise qui se prépare à quitter Dijon pour aller en Ecosse, où les conditions sociales lui permettront des bénéfices plus importants, amène les anti-européens et les eurosceptiques à faire, une nouvelle fois, le procès de la construction européenne.
Si la colère des salariés français, menacés de licenciement, est compréhensible, et je la partage, l'analyse des raisons de cette situation est beaucoup plus complexe, sinon totalement à l'opposé, de certains discours complaisamment relayés. Rappelons, en effet, que, si la Grande-Bretagne, à l'image des pays sous-développés, fait aujourd'hui un dumping social qui attire les grandes entreprises internationales, c'est le résultat d'une politique gouvernementale réactionnaire qui, avec Margaret Thatcher et John Major, a détruit les acquis sociaux, accru le chômage et la misère, dispersé les organisations syndicales. On mesure, en vraie grandeur, les effets de certains programmes libéraux...
Sachons aussi que, si l'Europe n'existait pas, rien n'empêcherait une entreprise étrangère d'aller d'un pays à l'autre, sans contrainte ni limite. Disons enfin, que si, aujourd'hui, dans la CE, une telle opération est possible, ce n'est pas parce qu'il y a trop d'Europe, mais parce qu'il n'y en a pas assez.
C'est tout le débat de Maastricht, tout le débat de l'Europe politique, tout le débat de l'Europe d'aujourd'hui.
Le grand marché économique, sans harmonisation sociale ni pouvoir politique fort, qui établit des règles et les fait respecter, c'est la porte ouverte à tous les désordres. C'est inacceptable !
Au moment où les Etats-Unis renforcent leur protectionnisme et leur domination par le GATT, il est plus que jamais nécessaire d'accélérer l'intégration européenne entre ceux qui en acceptent les objectifs et les règles. Une Europe minimale, ou "réduite aux acquêts", n'est plus concevable en cette période de crise. Elle serait inadaptée à la situation et aux enjeux. Son inadaptation provoquerait inéluctablement des poussées nationalistes de tout bord, mortelles pour l'idée européenne elle-même.

**GERARD CAUDRON**
***Villeneuve-d'Ascq (59).***

## TEMPS DE TRAVAIL

Jusqu'à présent, on a tourné autour d'une réduction du temps de travail sans avoir eu le courage politique de l'aborder de front. Il a été dit, unanimement, que, pour résoudre le chômage, il fallait la croissance. Entre 1989 et 1991, la croissance était là : cela n'a eu aucune influence. Le traitement social du chômage, en outre, a été développé sous diverses formes ce qui n'a pas inversé, non plus, la courbe.
Et pourtant, si l'on veut être compétitifs (base du système économique d'aujourd'hui appelé libéralisme) il faudra toujours produire plus et mieux avec moins de main-d'œuvre : 25 à 30 heures pour fabriquer une automobile. Combien demain ?
Dans ces conditions, le partage du travail, fondé sur la réduction hebdomadaire du temps de travail et le travail à temps partiel, reste incontournable.
• La durée hebdomadaire du travail, au début du siècle, était de 60 h, elle est aujourd'hui de 39 h. Les progrès fulgurants de la modernisation et de la productivité obligent à poursuivre abaissement.
• Des initiatives locales ont été prises et réussies dans les entreprises, en concertation avec le personnel. Pourquoi ne pas imposer, en première étape, que les nouveaux embauchages ne se fassent que sur la base d'une durée hebdomadaire de 30 à 35 h (durée exacte à définir) avec un salaire proportionnel ? Cela permettrait d'embaucher davantage en répartissant l'emploi sur un plus grand nombre de jeunes.
Une volonté et un courage politiques seront indispensables pour faire avancer cette question, qui nécessitera de mettre autour d'une même table tous les intéressés : politiques, syndicaux, patronaux, associatifs...
C'est une question de solidarité nationale, si on ne veut pas que le nouveau triptyque, productivité-rentabilité-compétitivité, n'affaiblisse de plus en plus celui de liberté-égalité-fraternité que nous avons si chèrement acquis.

**PIERRE COURTOIS**
***Oullins (69).***

## HEURES SUP

Tous les jours, nous entendons, nous lisons : "Il faut partager le travail". Le numéro 173 de "Vendredi", du 29 janvier 1993, sous la plume de Monique Grima, titre : "Le partage du travail - réduction de la durée du travail."
Fidèle lecteur de "Vendredi", je partage ce point de vue. Mais, enseignant dans le secondaire, je constate que, depuis quelques années, les heures supplémentaires ne cessent d'augmenter jusqu'à atteindre 8 à 12% de l'horaire. Si vous en êtes capables, donnez-nous une explication à cette contradiction.

**MARCEL BARS**
***L'Hay-les-Roses (94).***


***SOUSCRIPTION NATIONALE***
***ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1993***

**(A retourner : Parti socialiste - Trésorerie - 10 rue de Solferino - 75007 Paris)**

Nom-Prénom .....

Adresse .....

Ville - Code postal ..... Tél. .....

☐ Souhaite participer activement à la campagne du ***Parti socialiste*** aux élections législatives de mars 1993

Ci-joint don de ..... francs, le .....Signature.....

Vendredi

10, rue de Solferino 75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174 ; Télécopie : 45.51.47.03
**Service abonnés : 45.56.78.57**
TELEPHONE : *pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom*

**DIRECTION**
**Directeur de la publication :** Thierry Mandon
**Codirecteur de la publication :** François Rebsamen
**Comité de direction :** Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

**REDACTION**
**Rédactrice en chef :** Lyne Cohen-Solal
**Directeur de la rédaction :** Jacques Garat (78.58)
**Secrétaire gal de la rédaction :** Jacques Goubin (78.82)
**Politique :** Jean-Pierre Bedeï (78.73)
**Economie :** Monique Grima (78.70)
**Idées :** Bernard Chaouat (79.01)
**Société :** Patricia Jaffray (78.94)
**Régions :** Maryline Trassard (78.71)
**International :** Ghislaine Toutain (77.92)
**Actuelles :** Françoise Lorrain (78.55)
**Secr. de rédaction :** Vanda Gervasio (78.61)
**Maquette :** Flavienne Allar (78.92)
**Infographie :** Jean-Pierre Pécau (77.92)
**Réalisation :** Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
**Révision :** Jean-François Gantois (78.53)
**Photo :** Pascal Lebrun, Josette Serreau (78.53)

**ADMINISTRATION, GESTION**
Madeleine Darbel (78.44)

**ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS**
Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56), Sabine Sebah (78.79)

**PUBLICITE**
Pyramid Conseil - (16.1) 42.21.40.90

**FABRICATION**
**Photogravure, montage :** Dawant - Paris
**Impression :** Avenir Graphique - Torcy
**Routage :** Inter-routage - Aubervilliers

N° Commission paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

**CREDITS PHOTOS**
Pata / Sipa-Press (couv.) ; A.M.W. / Sipa-Press (p. 9) ; Pata / Sipa-Médical (p. 11) ; P. Allard / Réa (p. 12) ; E. Burlet / Sipa-Image (p. 12) ; Nicolas / Sipa (p. 18) ; Origlia / Pizzoli / Sygma (p. 19) ; D.R. (p. 22) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 148.000 ex.

# CETTE SEMAINE

**2** Courrier

**POLITIQUE INTERIEURE**

**4** Le libéralisme pur et dur de la droite
**5** • Réforme de la Constitution
• Editorial : Laurent Fabius
**6** La campagne au Havre
**7** La campagne dans l'Allier

**POLITIQUE ET SOCIETE**

**9** Le racisme, négation de la vie collective
**15** Réforme universitaire : des filières plus simples, des parcours plus souples
**16** Le drame du sang

**11 à 14 LEGISLATIVES 93**
*Solidarité*
**11** Consolider la cohésion sociale
**12** Ce que nous avons fait
**13** Le RMI
**14** • Ce que nous proposons
• Ce que la droite propose



▲ Michel Charzat (p. 4).



▲ Solidarité (pp. 11 à 14).




▲ Russie (p. 20).

**POLITIQUE INTERNATIONALE**

**18** Bosnie-Herzégovine : Clinton à la recherche de l'efficacité
**19** Italie : union sacrée contre la corruption
**20** Russie : comment recréer l'Etat de droit ?

**CULTURE**

**21** • Du théâtre pour l'insertion
• C'est dans la poche !
**22** • Post-scriptum
• Cinéma : "Chaplin"

**INVITE**

**23** André Dussolier

Claude Estier

11 février

Après de laborieuses confrontations, le RPR et l'UDF ont réussi à sortir un programme commun de 22 pages que "Le Monde", bien indulgent, qualifie de "libéralisme tempéré" mais qui est à la fois dangereux (démantèlement de l'Education nationale, réforme du Code de la nationalité, recul de la protection sociale, menaces contre le secteur public, etc.) et remarquablement imprécis en ce qui concerne le financement des mesures proposées.
Sur l'emploi, par exemple, la seule idée exprimée (qui revient cinq fois en quelques lignes) est l'allègement des charges fiscales et sociales pour les entreprises, ce que ne cesse de réclamer le CNPF. Mais, outre que la démonstration n'est pas faite qu'un tel allègement soit vraiment créateur d'emplois, rien n'est dit sur la manière de compenser son coût pour le budget de l'Etat qui serait, de plus, fortement grevé par la suppression proposée du décalage d'un mois pour le remboursement de la TVA. Seul chiffre indiqué : l'annonce de 20 milliards d'économies sans que soit précisé, bien sûr, dans quels secteurs elles seraient prises (l'éducation, le logement, la défense ?).
En admettant que ces 20 milliards soient trouvés, ils sont déjà employés plusieurs fois, puisqu'on les appliquerait à la fois aux allègements fiscaux pour création d'emplois (qui, à eux seuls, coûteraient beaucoup plus), à la construction de logements, à des mesures pour les agriculteurs, etc. N'en déplaise à Alain Juppé et François Bayrou, parrains de ce programme commun, il se caractérise surtout par un manque de sérieux. C'est d'ailleurs l'avis de Philippe Séguin, auquel "Le Figaro" ouvre largement ses colonnes, et qui met les pieds dans le plat en affirmant qu'il faudra augmenter de deux points au moins la TVA d'une part, et la CSG, de l'autre. Ce n'est évidemment pas Balladur qui dira cela avant les élections. Mais les Français sont avertis et devraient y réfléchir : la droite n'a cessé d'accuser les socialistes d'avoir accru les prélèvements obligatoires, ce qui est inexact. Elle fera bien pire !

13 février

Giscard d'Estaing juge que "l'affaire de la désignation du premier ministre tourne au ridicule" et ajoute en connaisseur : "Un premier premier ministre, ça ne se désigne pas soi-même et on ne répond pas à une proposition qui ne vous est pas faite." A qui pense-t-il ? A Balladur qui se voit déjà à Matignon ? A Léotard, qui en rêve et qui entend tirer bénéfice de se trouver sur la photo, mardi à Fréjus, aux côtés de François Mitterrand ? Ou encore à Chirac qui vient d'affirmer, à Dijon, sans que personne ne le lui demande, qu'il n'est pas intéressé par le poste de premier ministre ? A moins que ce ne soit à... lui-même. En effet, si l'on en croit le "Quotidien de Paris", les proches de Giscard "laissent entendre avec une insistance appuyée" qu'il a bien pour ambition d'être le premier ministre de la prochaine cohabitation. Vous avez dit "ridicule" ?

18 février

Alors que la démocratie reste en panne dans plusieurs pays africains, en particulier au Zaïre et au Togo, on peut espérer la voir progresser à Madagascar si les résultats officiels confirment la victoire à l'élection présidentielle du candidat de l'opposition, Albert Zafy, sur le président sortant Didier Ratziraka. J'avais reçu le professeur Zafy il y a quelques mois, alors qu'il était venu prendre des contacts politiques à Paris au nom des "Forces vives" rassemblées autour de lui. Décidé à se battre contre un pouvoir opposé à toute réforme, il demeurait prudent sur la possibilité d'organiser des élections libres qu'il était alors à peu près certain de gagner. Les chiffres connus à ce jour indiquent que les deux tiers des électeurs malgaches ont voté pour cet homme dont l'intégrité est largement reconnue. C'est un grand succès qu'il reste à parfaire en assurant une transition sans violence jusqu'aux élections législatives prévues dans les deux prochains mois. Là comme ailleurs, beaucoup dépendra de l'attitude de l'armée.



## LA PLATEFORME DE L'OPPOSITION

# le libéralisme pur et dur de la droite

*La droite a enfin dévoilé ses propositions, déjà fortement controversées en son sein. Michel Charzat, secrétaire national du PS au programme, juge cette plateforme.*

**La plateforme de l'opposition est-elle ultralibérale ou d'un libéralisme tempéré ?**

***Michel Charzat.*** Elle est d'un libéralisme pur et dur qui se dissimule derrière des formulations relativement prudentes. La copie a été revue sur le plan du style, mais le contenu est le même. En matière de privatisations, elle contient des propositions plus radicales que celles de 1986 puisqu'elle envisage d'inclure dans le champ de la privatisation des monopoles publics comme l'EDF, France Télécom ou la SNCF, qui n'étaient pas concernées par le programme de 1986. Le libéralisme n'est pas mort pour la plateforme de l'UPF, alors que les expériences libérales ont échoué partout ailleurs dans le monde.

**Les remèdes proposés pour combattre le chômage peuvent-ils être efficaces ?**

Ces propositions nous laissent sur notre faim. Elles consistent à reprendre celles que la gauche a mises en œuvre, comme l'abaissement des charges sociales. L'extension des contrats emploi-solidarité à l'ensemble du secteur productif conduirait à précariser le statut de salarié et à instaurer un SMIC jeunes à 2.000 F sans pour autant créer des emplois supplémentaires. On note donc une absence d'imagination et le refus d'envisager le partage de la durée du travail. Enfin, le primat accordé aux entreprises permettrait de leur faire des cadeaux fiscaux dont on n'est pas sûr qu'ils assureraient des créations d'emplois.

**En matière d'Education nationale, la plateforme réaffirme l'autorité de l'Etat dans certains domaines mais accorde également beaucoup d'importance à l'autonomie. Qu'est-ce qui l'emporte finalement ?**

On a l'impression d'un choix libéral honteux. Les Français souhaitent une éducation de qualité qui assure l'égalité des chances. Or, la droite préconise la compétition entre établissements autonomes, notamment pour l'enseignement supérieur, où seraient créées des universités indépendantes sur le modèle américain. Dans l'enseignement primaire et secondaire, les établissements seraient mis en concurrence, puisque la carte scolaire serait supprimée, ce qui amènerait les parents d'élèves à rechercher le meilleur établissement et accentuerait les disparités régionales. Mieux vaudrait alors habiter dans une commune ou une région riche susceptible de financer des programmes et des enseignants dans les meilleures conditions, que dans des collectivités locales pauvres.

On assisterait donc à un accroissement d'inégalité des chances et, par là-même, à une remise en cause de l'école pour tous les enfants, quelles que soient leurs origines sociales et communautaires. Il s'agirait d'une atteinte au modèle républicain, qui n'est pas lié à la gauche socialiste mais plutôt à l'histoire de notre pays, depuis plus d'un siècle, et selon lequel l'Etat dispense un enseignement d'égale qualité sur l'ensemble du territoire.




**Doit-on se réjouir que la droite veuille compléter la décentralisation ?**

La décentralisation, à laquelle la droite s'était fortement opposée en 1982 et qui fait partie des acquis de la gauche, est traitée de manière ambiguë par la plateforme. Il est question à la fois d'aller plus loin, de clarifier des niveaux de responsabilité -pourquoi pas puisque c'est ce que nous proposons dans notre programme- mais aussi, dans les faits, de recentraliser et de reconcentrer des pouvoirs délégués, notamment à travers la décentralisation financière. Il y a une contradiction entre l'affirmation d'un objectif politique qui consiste à aller plus loin et les objectifs de resserrement des marges de manœuvre financière des collectivités territoriales.

**Après les mises en garde des socialistes, la droite n'a-t-elle pas édulcoré ses propositions sur le plan social ?**

La présentation des propositions de la droite est moins affirmée qu'on ne pouvait le croire. Mais, dans la réalité, la volonté de contourner l'obstacle que constitue l'attachement des Français aux acquis sociaux se manifeste par une addition de mesures énoncées au détour d'un paragraphe.

La plateforme prévoit une réforme de la retraite avec l'introduction de manière significative de la capitalisation à tous les niveaux. Elle envisage une retraite additionnelle complémentaire, privée, pour faire face aux risques de dépendance. La répartition va céder



*Michel Charzat.* ▶

la place à la capitalisation dans des secteurs importants. De même, le recours au système par points est inquiétant, car c'est la porte ouverte à la capitalisation.

**Les propositions de la droite peuvent-elles favoriser un rapprochement entre l'opposition et les écologistes ?**
Les thèmes auxquels les écologistes attachent de l'importance, en dehors de l'environnement, sont la démocratie, la participation, et le partage du travail. Sur ce dernier point, la droite est totalement muette. Il sera donc très difficile d'établir un programme commun entre les écologistes et la droite sur l'emploi. Il en est de même pour les questions sociales : des convergences apparaissent entre la gauche et les écologistes mais des divergences émergent entre la droite et les écologistes.

**Les privatisations peuvent-elles suffire à financer le programme de la droite ?**
Les privatisations et les économies sont les deux mamelles du financement de la plateforme, mais elles ne pourront fournir qu'un lait rare et amère. Les quarante milliards espérés par les privatisations et les économies sont bien loin du compte des 100 milliards que coûtent les promesses inscrites pour la première année dans le programme de l'UPF. Il y a donc une impasse de 60 milliards. Autant dire que ces propositions ne sont pas financées.
D'ailleurs, la droite ne croit pas du tout à ce qu'elle a écrit puisqu'elle révèle ses propres contradictions en ouvrant en son sein un débat sur le bouclage financier. Elle évoque des impôts nouveaux. Juppé veut recourir à la CSG, Barrot explique qu'il faudra élargir le champ des contribuables de l'impôt sur le revenu. Plusieurs centaines de milliers de petits et moyens contribuables aujourd'hui exonérés seraient réintégrés pour financer les allègements d'impôt des classes privilégiées.

**A la lecture du programme du PS et de celui de la droite, peut-on dire que le clivage droite-gauche, s'estompe, se renforce ou se déplace sur de nouveaux thèmes ?**
Sur une petite partie de l'affrontement, il y a une certaine forme de dédramatisation. Sur l'Europe et sur la monnaie, l'approche entre la droite et la gauche est différente, mais elle s'inscrit dans une cohérence d'ensemble. Mais pour la question sociale, centrale pour les Français, le clivage ressort avec beaucoup plus de clarté qu'on ne pouvait l'imaginer entre les partisans d'une société solidaire préservant l'égalité des chances et développant l'intervention active de l'Etat pour corriger les effets du marché, et ceux qui font confiance au tout-marché et veulent renforcer la situation des élites.

**Propos recueillis par Jean-Pierre Bedeï**

*REFORME DE LA CONSTITUTION*

# vers un régime résolument parlementaire

*Les sages du Comité consultatif constitutionnel proposent de sortir notre constitution de son ambiguïté en renforçant les pouvoirs du Parlement. Un projet de loi devrait bientôt en reprendre les principales conclusions.*

Ils ont beaucoup travaillé et rendu leur copie à temps. Plus de la moitié des articles de la Constitution se trouvent modifiés, modernisés ou "nettoyés" par le rapport Vedel.
Les seize sages, chargés par le président de proposer des modifications de la loi fondamentale de la Ve République, se sont penchés sur le fonctionnement de nos institutions pour en proposer des améliorations. Si certaines de leurs réformes peuvent paraître timides ou subalternes, voire peu médiatiques, la logique qui sous-tend leurs travaux rééquilibre les pouvoirs au profit du Parlement et clarifie les compétences comme les responsabilités à la tête de l'Etat.
Comme prévu, le gouvernement devrait se saisir de ce travail pour élaborer un projet de révision constitutionnelle qui sera déposé prochainement sur le bureau du Sénat. Ce rapport a reçu un accueil intéressé de l'ensemble de la classe politique et du bureau exécutif du PS qui l'a examiné mercredi. Même si certains regrettent que le quiquennat n'ait pas été retenu et que l'interdiction du cumul du mandat de maire de grande ville et de député figure dans le rapport du Comité présidé par le doyen Vedel. A droite, si VGE tente le référendum sur les cinq ans, Léotard approuve, Chirac remet à plus tard, lui qui avait écrit dans "Le Monde", il y a plus d'un an "Changer la République" et Peyrefitte applaudit le travail accompli...

## LE SEPTENNAT CONTRE LA PRESIDENTIALISATION

Ce travail s'est structuré autour de trois grands principes : un exécutif mieux défini, un Parlement plus actif, un citoyen plus présent. La durée du mandat présidentiel serait maintenue à sept ans renouvelable, c'est certainement la non-réforme qui fera couler le plus d'encre. Surtout, parce que le quinquen-

*suite page 8 ...*

# Pour l'égalité des chances

***Dans la campagne électorale, j'insiste -et je voudrais qu'on insiste- jour après jour, sur les questions d'éducation. Parce qu'elles sont au cœur du futur.***
***Nous n'avons pas tout réussi, bien sûr. Mais nous avons notamment- rappelons-le à ceux qui l'ont oublié -engagé la réforme des cycles dans le primaire et introduit des changements utiles au lycée ; inventé les baccalauréats professionnels ; donné de nouveaux moyens aux universités ; amélioré la formation des maîtres ; créé, en dix ans, 120.000 emplois ; multiplié les passerelles entre l'éducation et les entreprises ; assoupli les décisions et les procédures, etc...***
***Ce n'est pas suffisant, mais c'est beaucoup, et nous voulons, dans le respect de la laïcité, poursuivre.***
***Avec l'emploi et les droits sociaux, il y a là un bon révélateur de clivages démocratiques qui continuent d'exister entre la droite et la gauche. La droite, par préjugé idéologique, voudrait, elle, tout bouleverser. Supprimer la carte scolaire. Payer les enseignants au mérite. Faire nommer les directeurs d'établissement par les conseils régionaux. Conditionner les crédits à la richesse des collectivités. Multiplier les universités privées. Bref, le grand soir de l'Education nationale. Avec de petits matins tristes pour les élèves qui seraient privés, désormais, d'égalité des chances.***

Laurent Fabius




Lancement de la campagne, Eric Donfu (au centre) et son équipe.

# dynamisme et jeunesse au Havre : protéger et promouvoir l'emploi

*Eric Donfu est candidat sur la septième circonscription de Seine-Maritime (Le Havre, centre ville, 61.352 inscrits). Il mène une campagne de terrain, ponctuée d'initiatives originales autour d'un thème central : l'emploi.*

Il aura quarante ans en l'an 2001. Cette jeunesse et son dynamisme sont ses principaux alliés. Mais Eric Donfu possède une autre pièce maîtresse : la compétence. Il l'a prouvé depuis des années en tant que maire-adjoint chargé des affaires économiques. Eric Donfu s'est toujours mobilisé autour de thèmes clefs tels que l'emploi, l'économie, la solidarité... Par ces actions, son travail de terrain, près de 4.000 emplois, ces trois dernières années, ont été sauvés ou créés. Eric Donfu a multiplié les efforts dans cette ville de bateaux, ouverte sur la mer, riche d'une histoire et d'un passé avec lesquels il faut maintenant tracer les pistes pour l'avenir. Autrefois, Le Havre était un des plus grands ports de négoce. La guerre a tout détruit. Aujourd'hui, cette ville entièrement reconstruite, bastion de la gauche, dirigée par un maire communiste, au visage massif et robuste, presque austère, est considérée, par sa situation géographique, comme un des sites les plus privilégiés d'Europe. Son activité économique repose essentiellement sur trois piliers : le port et l'activité maritime, l'automobile et la pétrochimie. Mais la population a vieilli et, en dix ans, la commune a perdu plus de 10.000 emplois. Le Havre est en pleine mutation, en train de sortir de son désenclavement nord-sud. Eric Donfu connaît sa ville, l'aime, la sert. Il s'est battu pour lancer des zones d'activité, pour l'implantation d'entreprises commerciales comme Tati, pour la construction du célèbre cinq-mats "Club Méd 2"... Il préside même une association, "Le Havre en couleurs", dont le but est de mettre en relation des gens qui ne devaient pas se rencontrer. Elle vient de sortir un disque laser, au profit des Restos du cœur, pour présenter les atouts de la ville.

## PROTEGER ET PROMOUVOIR L'EMPLOI

Avec Eric Donfu, une nouvelle génération passe à l'action. Il en a fait l'image de sa campagne, pour montrer sa capacité à faire les choses autrement et donner une impulsion nouvelle. "Se caler sur les difficultés plutôt que sur les échéances, explique-t-il. Il faut rénover la politique. Les formes d'engagement changent. Créer un vrai climat de sympathie avec les électeurs. Rester porteurs de notre identité de gauche tout en étant ouverts, capables d'y adjoindre d'autres forces." Aussi le socialiste a-t-il choisi la carte de l'entente à gauche. Son suppléant, Jean-Jacques Safar, avocat, est membre du MRG.

Eric Donfu se mobilise surtout autour d'un thème central : protéger et promouvoir l'emploi. "Il faut un angle clair, même si cela est restrictif, partir de ses qualités, de son bilan, et tirer parti de ce que l'on est." Il est présent, très actif sur le terrain, connaît les préoccupations locales et est attentif aux attentes de chacun. Il a fait une liste de propositions de loi et en discute régulièrement dans les réunions de quartier avec les habitants. Il propose notamment une réforme de la taxe professionnelle, la délocalisation des œuvres d'art. "Pourquoi, par exemple, le tableau "Impression au soleil levant", de Monet, actuellement au musée Marmottan, si caractéristique de la lumière du Havre, ne viendrait-il pas dans notre ville ?" Il propose encore la création d'un conseil européen des réfugiés... "Je me bats de façon concrète. Voilà des idées, qu'en pensez-vous ?"

Eric Donfu est entouré d'une équipe jeune et battante. Son directeur de campagne a vingt-deux ans mais, que l'on ne s'y trompe pas, la valeur n'attend pas... Le candidat multiplie les actions. Un dépliant est envoyé à chaque électeur. La circonscription est découpée en vingt secteurs et chacun bénéficiera une action spécifique. Après chaque réunion de quartier, les participants qui le souhaitent peuvent recevoir un compte rendu. Une voiture portant une montgolfière va sillonner la ville entourée d'une équipe de cyclistes. Une seule inscription : "Un nouveau souffle pour Le Havre, votez Donfu. Campagne propre". Cet aspect écologique tient à cœur au candidat. Il s'est engagé à ne pas faire d'affichage sauvage. Il est présent sur les marchés et distribue des pin's. "La campagne, c'est un moment sympa et gai. Il faut qu'elle reste un bon souvenir pour chacun, quel que soit le résultat."



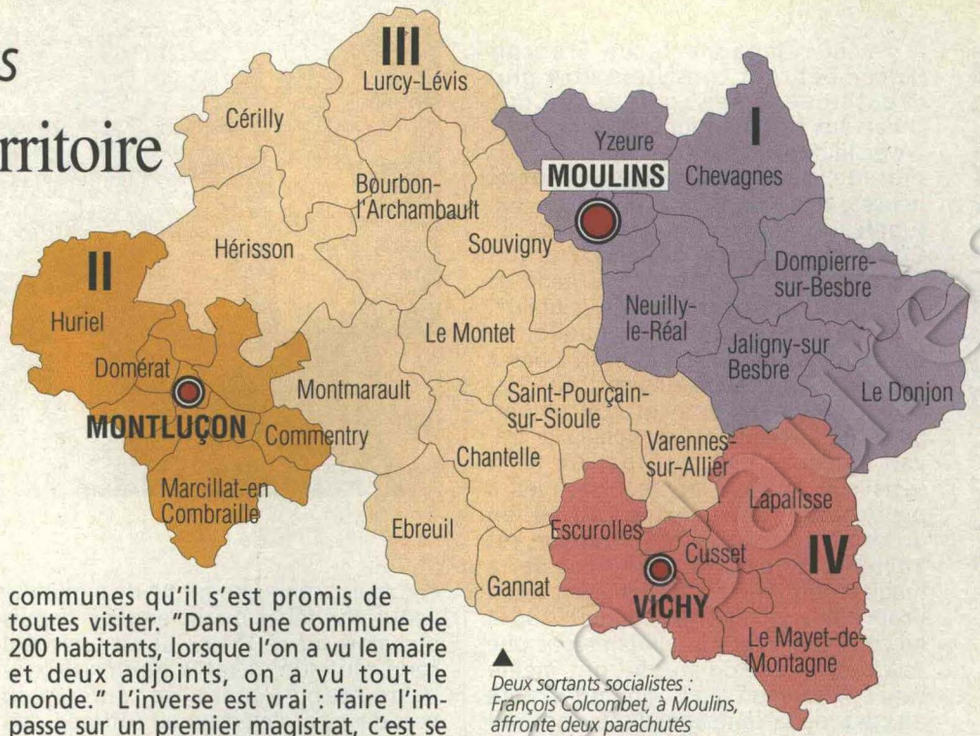

Le principal adversaire d'Eric Donfu est le sortant RPR Antoine Rufenacht, président du conseil régional. Ce dernier, avec la quasi-totalité des députés de droite, a voté contre la solidarité entre villes riches et pauvres. Cette loi sur la dotation de solidarité urbaine représente plus de 11 millions de F de recette pour Le Havre en 1993, soit l'équivalent de deux points de fiscalité. Dans cette ville, porte océane, dont l'avenir repose essentiellement sur la mer, Eric Donfu tient fermement la barre.

**Chrystie Lipani**

*DANS LES CIRCONSCRIPTIONS*

# aménagement du territoire et solidarité dans l'Allier

*Autant de régions, autant de candidats, autant de campagnes. Dans l'Allier, François Colcombet et Jean Mallot utilisent d'une botte secrète : l'humour.*




*Deux sortants socialistes : François Colcombet, à Moulins, affronte deux parachutés dont l'un, Pierre-André Périssol, est directement importé de la mairie de Paris. Jean-Michel Bellorgey, à Vichy, raccroche au profit de Gérard Charasse, MRG. Les deux autres circonscriptions sont des fiefs du PCF. A Gannat, Jean Mallot tiendra tête à André Lajoinie. Bernard Pozzoli sera opposé à Pierre Goldberg, maire de Montluçon.*

Ils serrent des mains, rencontrent des maires, parcourent les marchés, pénètrent dans les bistrots, voire les appartements privés. Ils scrutent leur interlocuteur, visage rapproché, puis leur regard s'échappe à l'affût d'un autre à séduire. Tous. Et pourtant, autant de candidats, autant de campagnes. Dans l'Allier, la partition est plutôt enjouée.

Il y a la campagne façon Bernard Pozzoli, 39 ans, ouvrier et syndicaliste CFDT. Il a pris un congé sans solde de deux mois et s'engage, avec l'enthousiasme des premières fois, pour détrôner le maire communiste de Montluçon. Pour entrer en matière, il a trouvé une attaque déconcertante : "Vous faites peut-être partie des déçus. Moi aussi, je suis déçu, parce que l'on peut faire mieux."

Il y a la campagne façon Jean Mallot, dont le défi est à la dimension de sa circonscription (encore une facétie pasquaienne) : 130 km à vol d'oiseau et 154 communes qu'il s'est promis de toutes visiter. "Dans une commune de 200 habitants, lorsque l'on a vu le maire et deux adjoints, on a vu tout le monde." L'inverse est vrai : faire l'impasse sur un premier magistrat, c'est se griller dans la localité. Hardi donc, petites lunettes et moustaches conquérantes, Jean Mallot fait la tournée des mairies. Et il aime ça. De quoi faire peur à son concurrent, le sortant André Lajoinie : "Il fait tenir des permanences par ses sbires et maintient ainsi une présence ressentie. Mais, objectivement, il n'est pas très présent." Jean Mallot est né à Nizerolles, près de Vichy. Après un détour par des préfectures, il est entré dans les cabinets ministériels. Il n'a pas échappé au procès en parachutage. Alors, il tente de montrer qu'il reste un peu de terre bourbonnaise à ses semelles. A chaque occasion, il fouille dans ses souvenirs d'enfance. "Ça me rappelle le temps où l'on gardait les vaches à Nizerolles, pour les empêcher de manger du trèfle. Sinon, elles revenaient ballonnées et on se faisait tirer les oreilles", souffle-t-il au maire de Montaigu-le-Blin, agriculteur retraité.

L'aménagement du territoire est un axe essentiel de la campagne de Jean Mallot. Les communes qu'il visite ont souvent atteint un seuil. "Au dessous, c'est la mort." Langy, par exemple, n'a plus ni commerce, ni bistrot. Ses revenus se limitent à la taxe d'habitation et à ce que rapporte les gros pylônes électriques. "Dommage qu'il n'y en ait pas davantage", soupire le maire. A Varennes-sur-Allier (5.000 hab.), la gare, qui faisait travailler vingt-cinq agents, est fermée. Il faudra bien apprendre à raisonner selon une autre rentabilité que celle du marché. Mais foin du concept, le terrain exige des réponses. "Pour conserver le petit commerce, faut-il le subventionner ? Taxer le gros ? Obliger le gros à approvisionner le petit au même prix ?" Les candidats socialistes peuvent mettre en avant la décentralisation, les contrats de plan Etat-régions, les dotation de solidarité urbaine, la dotation rurale... Il y a les textes et la réalité. Flottement à propos de l'intercommunalité. "Il paraît que les petites communes sont appelées à disparaître", lance le maire de Montaigu-le-Blin. Si on fait la synthèse des regroupements pédagogiques, des jumelages de postes, etc., dans cinq ou six ans, on n'existera plus." Alors, avec les communautés de communes ! On n'est pas prêts, par ici, à franchir le pas tant est grande la crainte de perdre son identité.



▲ *Jean Mallot (au centre) : 130 km à vol d'oiseau et 154 communes qu'il s'est promis de toutes visiter.*



◀ *François Colcombet.*

Il y a la campagne façon François Colcombet, qui consiste à être plus député que jamais, plus assidu que jamais aux inaugurations en tout genre. "Avec lui, sur un marché, on ne fait pas plus de quelques mètres en deux heures, témoigne René Charette, son suppléant, premier secrétaire fédéral. Grand, dégingandé, courtois, François Colcombet affiche un mélange inédit de décontraction élégante et de volubilité. Il garde dans sa poche un paquet de bonbons au miel qu'il n'hésite pas à tendre à ses électeurs potentiels. Député heureux, François Colcombet, parce qu'il considère exemplaire le travail législatif accompli par un Parti socialiste contraint de négocier pied à pied chacun de ses textes. La création du droit est tout ce qui intéresse cet ancien président du Syndicat de la magistrature. Il n'a pas à rougir de son propre bilan. Des amendements sur la loi sur l'eau, jugés intelligents par une association écologiste, lui ont même valu un "saumon d'or". Un mot d'ordre au cœur de sa campagne : sauvons-nous nous-mêmes. Commençons par investir ici notre matière grise. François Colcombet a une faiblesse, avouée, clamée même : les bistrots. Il est un ardent défenseur de leur rôle social. D'ailleurs, au Grand Café, une brasserie roccoco et magnifique de Moulins, la plupart des clients viennent le saluer. Dans l'Allier, on n'a pas la campagne triste.

**Maryline Trassard**

LAURENT
FABIUS
BERNARD
KOUCHNER
JEUDI 25 FEVRIER
20 heures 30
BAGNERES
DE
BIGORRE
HALLE AUX GRAINS
PLACE DU FOIRAIL



*... suite de la page 5*

nat avait acquis une forme de légitimité venue du débat public engagé depuis des mois sur ce thème. Il est vrai qu'il rend plus supportable l'autorité première et toute puissante conférée au président par l'élection au suffrage universel, introduite depuis 1962. Toutefois, les seize sages ont, dans leur majorité, préféré ne pas dénaturer la Constitution "en préservant l'équilibre fondé sur la fonction arbitrale du président". Ce maintien permet également, selon le rapport, de faire obstacle au régime présidentiel qui découlerait presque mécaniquement de la coïncidence des mandats présidentiel et parlementaire. "Une durée de sept ans permet au chef de l'Etat de prendre un certain recul par rapport aux autres acteurs du jeu politique", précise le rapport Vedel.

Quant au principe de renouvellement du mandat présidentiel, il a également fait l'objet d'un vote à l'intérieur du Comité. Un vote qui s'est conclu positivement, une majorité jugeant "très choquante dans son principe (...) cette atteinte au droit démocratique que de priver le peuple du droit de choisir de renouveler le chef de l'Etat dans son mandat." La seule modification de l'article 6 de la Constitution consiste en la fixation de la date d'échéance du mandat des présidents, fixée au 15 mars.

Autre modification, autrement plus fondamentale pour l'équilibre des pouvoirs, est l'obligation d'un vote d'investiture pour le gouvernement dans les quinze jours suivant sa nomination. Ce qui donne au premier ministre la force d'une majorité pour conduire sa politique et, parallèllement, amoindrit l'autorité du président. Le Comité a décidé le respect de l'article 49.3 qui permet l'engagement de responsabilité sur un texte par vote bloqué, sans discussion, et propose que les ministres retrouvent leur fauteuil de parlementaire une fois sortis du gouvernement. Sans l'avis de leur suppléant.

Le renforcement des droits du Parlement apporte le plus grand nombre de réformes qui auront des conséquences sur le poids de la représentation nationale. D'abord, ses compétences sont élargies au contrôle et à l'évaluation de l'action gouvernementale comme à l'étude des comptes des régimes sociaux et il sera saisi de toute intervention des forces armées à l'extérieur du territoire. Afin de mieux répartir ce travail, une session unique pourrait se dérouler d'octobre à juin et trois jours par semaine dont un serait consacré à l'ordre du jour du choix des élus, véritable révolution pour un Parlement soumis depuis trente ans aux dictats des gouvernements sans réelle initiative des élus.

## INDEPENDANCE DE LA MAGISTRATURE GARANTIE

La séparation des pouvoirs est confirmée par la réforme du Conseil supérieur de la magistrature qui devrait donner satisfaction à l'institution. En effet, l'indépendance de la magistrature fait l'objet de textes clairs et précis ainsi que de garanties. Quant à la composition du Conseil, elle est rééquilibrée en faisant une part égale aux magistrats désignés par leurs pairs et aux personnalités choisies par les présidents des assemblées, le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel.

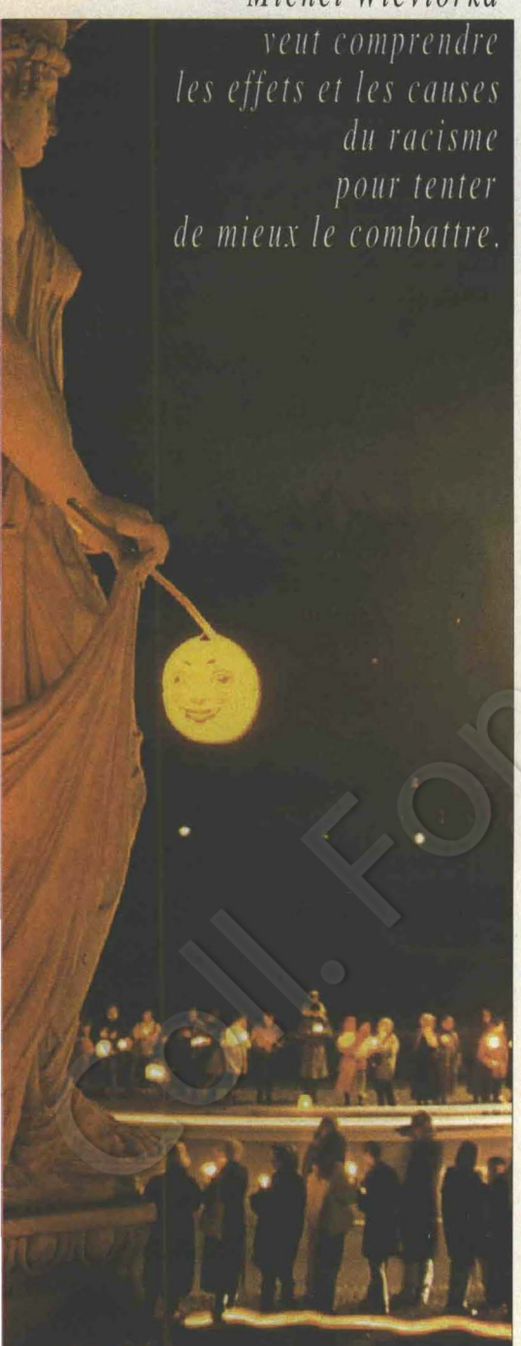
Autre réforme d'importance, celle de la Haute Cour, tristement revenue dans l'actualité. En l'état, elle ne serait compétente que dans les cas de haute trahison du président de la République. Dans tous les autres cas, le régime se rapprocherait du droit commun. Le rapport confirme la responsabilité pénale des membres du gouvernement et organise sa mise en cause devant les juges. C'est le procureur général auprès de la Cour de cassation qui reçoit les plaintes et les transmet à la commission d'instruction de cinq magistrats de la Cour de cassation. La Cour de justice est, elle, composée de trois magistrats de la Cour de cassation et de huit jurés parlementaires, pris sur une liste établie par chaque assemblée.

Au gouvernement d'aller plus loin et de donner corps à des réformes. A la prochaine assemblée de dire si elle souhaite se saisir de propositions tendant à lui donner dantage de pouvoirs...

**L.-C.S.**

# le racisme, négation de la vie collective

*"Racisme et modernité", deux concepts qui, malheureusement, ne sont pas inconciliables. Michel Wieviorka veut comprendre les effets et les causes du racisme pour tenter de mieux le combattre.*



Manifestation antiraciste. Munich, décembre 1992.

Le racisme est-il moderne ? C'est par cette question que débute le livre publié sous la direction de Michel Wieviorka : *"Racisme et modernité"* (1). Elle aurait pu sembler saugrenue, voire provocatrice, il n'y a pas si longtemps. Le racisme a été longtemps vu comme une survivance de vieux comportements que les progrès de la civilisation et de l'éducation allaient éradiquer.
Cette vision optimiste s'est malheureusement heurtée à l'épreuve des faits. Notre vingtième siècle a été à la fois le siècle d'une des plus fantastiques avancées du savoir et celui où les horreurs racistes ont été savamment théorisées et systématisées.

## DEJA, AU XVIIIe SIECLE...

"La plupart des historiens du phénomène, constate Christian Delacampagne... précisent qu'ils situent sa naissance aux environs du XVIIIe siècle, c'est-à-dire au moment où commencent à s'élaborer le projet d'une science moderne de la nature et une réflexion scientifique sur l'espèce humaine, qui débouchera sur l'anthropologie physique."
On ne peut qu'être frappé par le fait que beaucoup d'ouvrages qui sont parus sur le racisme en France soient des ouvrages collectifs. Comme si le phénomène était trop complexe pour ne pouvoir être analysé qu'au travers d'une pluralité de disciplines et de points de vue. Sa prégnance, il est vrai, incite à la modestie, sollicite "les modes d'approche", les comptes-rendus "d'expérience".
Les exemples allemand et sud-africain font l'objet de deux articles fouillés. Pour Czarina Wilpert, La lutte contre le racisme ne pourra être efficace que si se produit la mise en cause d'une conception allemande de la nationalité qui n'a pas changé depuis l'époque hitlerienne... "Contrairement à ce que l'on proclame officiellement, la République fédérale allemande a été un pays d'immigration et d'émigration depuis son origine.
Dès les années 50, il y a eu deux types de migrants : les Volksdeutsche (de souche germanique, venant des enclaves de pays de l'Est) et les travailleurs étrangers et leurs familles." Mais alors que les premiers "qui n'ont jamais vécu dans l'Etat allemand détiennent un droit d'appartenance, l'appartenance de plein droit n'existe pas pour les enfants d'étrangers nés dans le pays. Cette injustice dans l'accès aux droits et avantages, qui divise la société allemande entre ceux qui sont désirables et ceux qui ne le




sont pas, a aussi bien d'autres conséquences importantes." Il faut "prouver qu'on est d'ascendance germanique pour pouvoir accéder à la société allemande... Une des preuves les plus souvent avancées est l'adhésion d'un ancêtre au parti nazi. Qu'on le veuille ou non, c'est une sorte de récompense, d'effet rétroactif positif de l'appartenance au mouvement nazi."

## DANS UNE DEMOCRATIE, LE RACISME N'A AUCUNE PLACE

A noter également la comparaison des banlieues françaises et des ghettos noirs américains à laquelle se livre Loïc J.-D. Wacquant, qui rejette l'idée d'une similitude entre situations française et américaine. La différence réside surtout dans le fait que le ghetto "contient en son sein tout un réseau d'organisations propres (commerces et officines de crédit, écoles et églises, médias et associations communautaires, services sociaux et médicaux, etc.) qui font que le ghetto enserre dans ses mailles l'essentiel des activités quotidiennes de ses habitants..." Milieu clos et homogène, le ghetto américain est fondamentalement différent de la cité française qui se caractérise par un "recrutement ethno-national et même social des plus hétérogènes" et par le fait que la majorité des habitants travaillent et consomment à l'extérieur. Contrairement à la perception commune, aucune cité en France n'est majoritairement immigrée ni complétement isolée des autres.
Cette distance entre réalité et perception a des conséquences politiques négatives. Plusieurs universitaires américains mettent en avant le concept d'ignorance pluraliste : "Elle est constituée de croyances erronées partagées sur l'importance -sous-estimée ou surestimée- de la population qui a les mêmes opinions que soi..." Ainsi, les Français jugent que 69% de leurs compatriotes n'accepteraient pas le mariage avec un Maghrébin alors qu'ils ne sont que 44% à personnellement l'exclure.
Le livre s'achève sur une étude de l'action antiraciste : "Dans une démocratie idéale, le racisme n'a aucune place, il ne saurait être l'objet de débats d'idées, ni d'engagements politiques, il est en opposition radicale avec les fondements les plus profonds de la vie collective", souligne Michel Wieviorka.
"La meilleure orientation politique face au racisme est dans cette voie médiane, où le droit à la différence est reconnu, mais limité par les principes de la démocratie et de l'Etat de droit."

**Bernard Chaouat**

*(1) Editions la Découverte, 250 F.*

## ESCOUDE / AZZOLA
## Jazz Gitan

***Centre culturel Paul-Bailliart, Massy (91), le 6 mars***

Manouche, admirateur de Django Reinhardt, Christian Escoudé (guitare) réalise avec Michel Azzola (accordéon) une belle version swing des musiques gitanes.

**10 invitations (2 personnes) pour nos abonnés.**

## LA MOUETTE
## d'Anton Tchékhov

***La Coupole, l'Arène, Combs-la-Ville (77), du 9 au 12 mars***

Un jeu tout en nuance. Des images résolument modernes. Et l'impression d'entendre pour la première fois un texte pourtant très souvent joué.

*Traduction :* Antoine Vitez.

*Mise en scène :* Philippe Sireuil.

**10 invitations pour nos abonnés, le 10 mars.**

## LA CHUTE
## d'Albert Camus

***Le Guichet Montparnasse (Paris), jusqu'au 3 avril***

Amsterdam. Clamence attend dans un bar douteux un auditeur complaisant pour une confession calculée. Pénitent ou accusateur ? Sincère ou menteur ? Magistral.

**10 invitations (2 personnes) pour nos abonnés les 10,11 et 12 mars.**






## BANLIEUES BLEUES

***Epinay-sur-Seine (93), espace Lumière***

### *Le 5 mars*

• **Mc Coy Tyner solo & big band**

Le meilleur en solo pour ressusciter Coltrane. Et son orchestre polyrythmique (rythmes afros, brésiliens, orientaux...).

**5 invitations pour nos abonnés.**

### *Le 6 mars*

• **Jacques di Donato quintet**

Une musique aux confins de la rigueur et du plaisir. Le souffle des musiques traditionnelles, l'énergie du jazz et du rock.

• **Martial Solal dodecaband**

Création "Ellington".

Un musicien hors pair, un orchestre de poche de 12 musiciens. Du grand art !

**5 invitations pour nos abonnés.**

**Pour obtenir les places, (1) 45 56 78 56 / 78 57**

**Pour connaître les programmes**

- Centre culturel Paul-Bailliart : ☎ (1) 69.20.57.04
- Théâtre des Amandiers : ☎ (1) 46.14.70.00
- La Coupole : ☎ (1) 64.88.69.11 / 60.60.02.63
- Le Guichet Montparnasse : ☎ (1) 43.27.88.61
- Banlieues Bleues : ☎ (1) 48.41.41.40

Je m'abonne

Nom .....
.....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal .....
Ville .....

"Vendredi" l'hebdo
Abonnement 1 an : 270 F
DOM-TOM / CEE : 400 F
Autres pays : 600 F
Institutions : 500 F

"Vendredi" hebdo + "Vendredi Idées"
Abonnement 1 an : 350 F
DOM-TOM / CEE : 500 F
Autres pays : 700 F
Institutions : 700 F

A renvoyer à : "Vendredi" service lecteurs, 10 rue de Solferino, 75333 Paris cedex 07
*accompagné, éventuellement, du montant des abonnements. Chèque à l'ordre de "Vendredi". Merci de penser à joindre votre bande adresse.*

## IL NE FAUT JURER DE RIEN
## d'Alfred de Musset

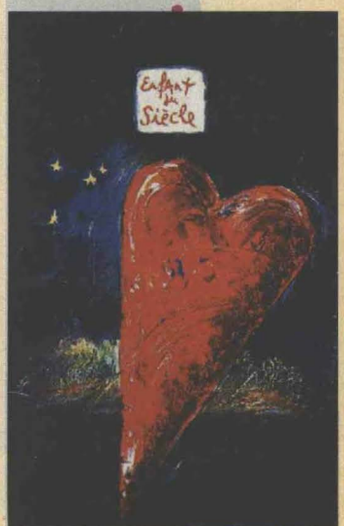
***Théâtre des Amandiers, Nanterre (92), du 2 mars au 9 avril***

Valentin, séducteur séduit comme l'arroseur arrosé.

Voici l'Enfant du Siècle marié par Musset qui ne se mariera jamais.

*Mise en scène :* Jean-Pierre Vincent

**4 invitations (2 personnes) pour nos abonnés les 4 et 5 mars**



LEGISLATIVES 93

SOLIDARITE

# Consolider la Cohésion sociale

**Pendant 12 ans, la gauche s'est battue, bec et ongles, pour davantage de solidarité. De toutes ses valeurs, c'est la plus précieuse. Et la plus fragile, comme le montre René Teulade. En ce domaine, la droite avance masquée : n'osant pas se déclarer officiellement contre, elle fait patte de velours. Mais c'est comme le chat jouant avec la souris. Attention, danger : la droite veut vous reprendre ce qu'elle ne vous a pas donné.**



*Dossier préparé par Monique Grima*

**Pendant ces douze années, en matière de protection sociale, une volonté a prévalu, la solidarité, entraînant un refus, celui d'une Sécurité sociale à deux vitesses. Mission accomplie ?**

***René Teulade, ministre des Affaires sociales et de l'Intégration.*** Oui, mission accomplie.

Je suis particulièrement fier de la loi sur le RMI qui a garanti un revenu aux plus démunis et permis de lutter contre l'exclusion. Le RMI a consacré, aussi, le droit à la santé pour tous et mis fin, pour les plus déshérités, à l'assistance médicale gratuite. Depuis le 1er janvier, ils relèvent, comme tout le monde, de la Sécurité sociale : c'était une conquête qui restait à faire, un droit qu'ils ont acquis.

La mission est-elle accomplie ?

Elle ne l'est jamais en ce domaine, tant que l'on n'a pas réalisé l'intégration totale, c'est-à-dire professionnelle, après avoir réglé les questions de santé et d'intégration sociale, en gardant le souci, toujours, de faire en sorte que chaque individu puisse conserver toute sa dignité et trouver sa place dans la communauté à laquelle il appartient.

Mission accomplie dans le domaine de la santé, avec la maîtrise médicalisée des dépenses. Elle consiste à tourner le dos à la médecine à deux vitesses sans augmenter les cotisations ni diminuer les prestations. Il a fallu beaucoup de temps pour y arriver, mais cet accord est exemplaire. C'est une révolution.

Notre démarche, au sujet des retraites, va dans le même sens. Il s'agit, d'une part, d'asseoir définitivement le système de la répartition en tournant le dos à l'aventurisme du chacun-pour-soi et à la capitalisation et, d'autre part,

## ◆ CE QUE NOUS AVONS FAIT... ◆

**• LA JUSTICE FISCALE**

*Après que le gouvernement Chirac eut développé une politique fiscale d'accroissement des inégalités en supprimant l'impôt sur les grandes fortunes et les tranches les plus élevées du barème de l'impôt, nous avons*
- *instauré l'impôt de solidarité sur la fortune, un impôt sur le patrimoine qui touche les 144.000 contribuables les plus riches et permet de financer pour une grande part le RMI ;*
- *allégé les petites et moyennes successions ;*
- *renforcé l'aide fiscale pour les frais de garde des jeunes enfants, accordé des crédits d'impôt aux familles dont les enfants sont scolarisés dans le secondaire et le supérieur ;*
- *allégé les impôts pour les frais d'aide à domicile et les frais d'hébergement des personnes âgées.*

**• LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION**

*Nous avons*
- *créé le RMI, par la loi du 1er décembre 1988 ;*
- *favorisé le retour à l'emploi et la lutte contre l'exclusion professionnelle en créant les contrats de retour à l'emploi et les contrats emploi-solidarité, par la loi du 19 décembre 1989 ;*
- *aidé les personnes surendettées, par la loi du 31 décembre 1989 sur la prévention et le réglement des difficultés liées au surendettement des familles ;*
- *proclamé le droit au logement des plus démunis, par la loi du 31 mai 1990 ;*
- *encouragé les dons à des organismes humanitaires offrant une aide alimentaire grâce à un crédit d'impôt, par le vote de "l'amendement Coluche" ;*
- *renforcé le dispositif du RMI, par la loi du 29 juillet 1992, en mobilisant tous les partenaires (Etat, collectivités locales, organismes publics, associations et entreprises), en renforçant l'insertion professionnelle et en accordant la gratuité totale des soins aux allocataires du RMI, mais aussi en affiliant à l'assurance personnelle tous les jeunes en difficulté de moins de 25 ans pour leur assurer une couverture maladie et en instituant le droit d'accès à une fourniture d'eau et d'énergie pour toutes les personnes en situation de précarité.*

**• L'AMELIORATION DE LA PROTECTION SOCIALE**

*Nous avons, entre 1988 et 1993,*
- *protégé les droits des assurés en révisant le plan Séguin qui pénalisait les grands malades et les personnes âgées ;*
- *déplafonné les cotisations familiales en 1989-1990, les cotisations d'accidents du travail en 1991, tout en abaissant le taux des cotisations ;*
- *institué, par la loi de finances pour 1991, la CSG qui instaure pour la première fois une contribution de tous les revenus, dont ceux du capital, et répond à un principe de justice sociale : "à revenu égal, prestations égales, contribution égale". Cette mesure a permis d'alléger les prélèvements sociaux de 80% des salariés. 92% des chômeurs et 45% des retraités en sont exonérés.*

**• LA MAITRISE DES DEPENSES DE SANTE**

*Nous avons*
- *mis en place la dotation globale des hôpitaux publics en 1983 ;*
- *contribué à la signature d'une nouvelle convention médicale, en mars 1990, limitant l'accès au secteur II, dont le tarif est supérieur à celui défini par la Sécurité sociale, pour garantir l'égal accès des soins à tous et le libre choix pour les assurés ;*
- *signé, le 25 octobre 1991, un protocole d'orientation, le premier depuis la création de la Sécurité sociale en 1945, entre l'Etat et les trois caisses nationales d'assurance-maladie, qui prévoit la négociation d'un taux d'évolution annuel global des dépenses ;*
- *fait voter une loi pour reprendre l'accord signé unanimement, le 14 octobre 1992, par les trois syndicats de médecins et les trois caisses, qui instaure une maîtrise médicalisée des dépenses.*

**• LA POLITIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES**

*La gauche a*
- *abaissé l'âge légal de la retraite à 60 ans en 1981 ;*
- *mensualisé le paiement des pensions, en 1986 ;*
- *engagé en 1991 un débat public national, à partir de la publication d'un livre blanc sur les retraites. L'enjeu est de conforter l'avenir des régimes de retraite par répartition en maintenant les acquis au profit des générations futures et en rééquilibrant à long terme les comptes ;*
- *publié un décret prenant en charge ce qui relève de la solidarité dans le financement des retraites.*

de garantir l'accès à la retraite à soixante ans sans mettre en cause cet acquis important.

Au cours de ces douze dernières années, nous avons fait énormément de choses, qui représentent des avancées sociales significatives. Est significative, aussi, la recherche, dans le financement de la protection sociale, d'une meilleure participation des revenus autres que ceux du travail, qui a été à l'origine de la CSG.

**Avec le déplafonnement des cotisations, la CSG, la séparation de ce qui relève de la solidarité et de ce qui relève de l'assurance, la gauche s'est battue pour un financement plus solidaire. Faut-il aller encore plus loin ?**

Clarifier les financements était indispensable, c'est fait. La fiscalisation des ressources a été largement amorcée avec la CSG. On a continué en mettant d'un côté ce qui relève de l'assurance -les droits acquis par les cotisations versées- et, de l'autre, ce qui relève de la solidarité : les droits acquis par des mesures sociales, qui n'ont pas de cotisations correspondantes et demandent l'affectation de recettes fiscales, comme le droit à la retraite des chômeurs, la bonification des retraites pour charges familiales, etc.

Cette clarification a été, surtout, faite pour les retraites. Devrait-elle être développée dans d'autres secteurs ? Il faut aller plus loin dans la séparation, mais en ayant toujours pour souci de maintenir, d'une part, la solidarité des générations et, d'autre part, le principe de base de la solidarité : chacun doit participer en fonction de ses capacités redistributives et recevoir en fonction de ses besoins.

Il faut surtout éviter d'introduire des systèmes qui mettent en place des protections à deux vitesses. Pour lutter contre cela, il n'y a qu'une démarche, celle de la cotisation solidaire. Ce qui n'exclut pas, évidemment, la contribution des revenus autres que ceux du travail. Tous doivent participer à la solidarité. Cette participation a été amorcée avec la CSG. Plus personne ne la conteste vraiment aujourd'hui, même ceux qui ne l'ont pas votée. A mon avis, il faut aller encore plus loin.



▲ René Teulade.

## Clarifier les financements était nécessaire : c'est fait !



**Tout le monde parle de solidarité. Mais la dérive des dépenses de santé menace à terme son outil principal, la protection sociale. L'accord du 14 octobre 1992 est-il satisfaisant ?**

C'est le système lui-même qui est en jeu : l'accès à des soins de qualité sans que l'argent puisse être une barrière d'accès. Nous avons un difficile équilibre à maintenir entre deux démarches antinomiques sur le plan économique : des prescriptions libérales et des prestations socialisées. Durant les vingt dernières années, on y arrivait en augmentant les cotisations -mais nous sommes parvenus à un seuil de tolérance dans ce domaine- ou en diminuant les prestations, ce qui pénalise les populations les plus vulnérables. Nous avons délibérément travaillé dans une troisième voie, celle de l'optimisation des ressources dont nous disposions, en luttant contre les gaspillages de toute nature et en impliquant tous les acteurs, en premier lieu les ordonnateurs de dépenses que sont les prescripteurs. Une maîtrise strictement économique n'avait pas l'accord des professions de santé. Nous avons exploré, et réussi, la maîtrise médicalisée, qui est tout aussi efficace.

**En quoi consiste-t-elle ?**

Les médecins eux-mêmes, par autodiscipline, orienteront leurs prescriptions vers ce qui est médicalement le plus efficace et le plus utile : c'est un pacte de confiance sur le plan de la santé. Les médecins ont pris conscience du fait que, sans financement collectif, 80% de leur clientèle ne pourraient pas payer les soins dont ils ont besoin. Mais il y aura, bien entendu, des sanctions en cas de dépassement.

**Mais les Français sont moins bien remboursés que dans d'autres pays et ils se plaignent de payer toujours plus de cotisations pour moins de prestations !**

La croissance des dépenses, en particulier de santé, est de l'ordre de 7% par an et il y a distorsion entre cette croissance et celle de la richesse nationale et du pouvoir d'achat. N'oubliez pas qu'avec le plan Séguin, lors de la cohabitation, on a commencé à dérembourser. Quand la gauche est revenue au gouvernement, elle a eu tout un chemin à faire en sens inverse. Mais, c'est vrai, en dix ans, il y a eu une légère érosion des remboursements. Nous avons instauré la maîtrise médicalisée des dépenses, justement, pour casser cette spirale et maintenir un système accessible à tous. Si nous luttons contre les gaspillages de toute nature, comme les examens et les consommations inutiles ou redondants, nous pourrons mieux utiliser 30 à 40 milliards et les soins dentaires, l'optique, pourront être mieux remboursés.

Oui, les Français ne sont pas les mieux remboursés au plan européen, mais il faut comparer des systèmes comparables. Le système français repose sur le principe de la solidarité et coûte moins cher que d'autres, plus inégalitaires. En France, 98% de la population peuvent accéder à des soins de qualité et cela coûte 11.000 F par citoyen et par an. Les USA, qui ont un système reposant sur une base d'assurance, individuelle ou collective, dépensent 15.000 F par citoyen et par an : 30 millions d'Américains en sont exclus. Il serait curieux qu'au moment où les USA essaient de bâtir un système qui se rapproche du nôtre, nous essayons, par un curieux retour à un libéralisme débridé, de rejoindre un système qui a fait les preuves de son inefficacité. Face à la croissance des dépenses, les Allemands viennent de décider, par la voie législative, une maîtrise économique de l'ordre de 40 milliards, dont les deux tiers sont supportés par les professions de santé et un tiers par les usagers.

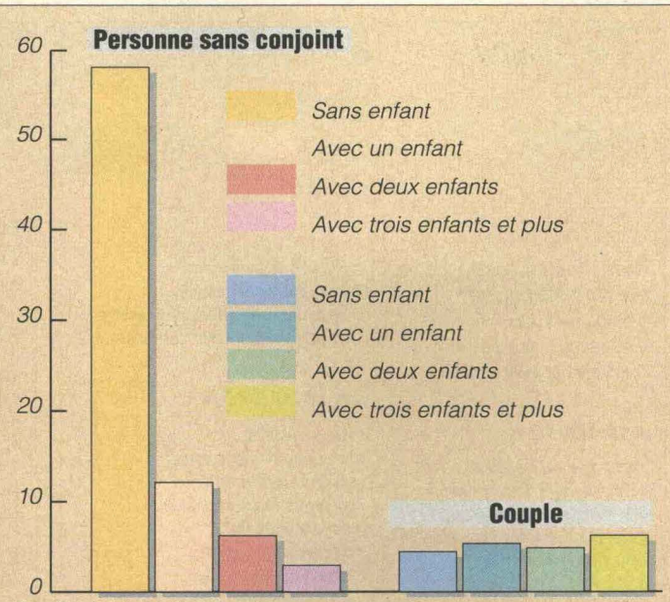
Ce qui fait le prix de notre système, c'est sa grande qualité et sa commodité. Nous sommes le seul pays où l'on peut consulter n'importe quel médecin, et jusqu'à dix dans la même journée. Cette liberté se paie, mais elle pourrait être raisonnablement organisée. La liberté, ce n'est pas l'anarchie.

**Que pensez-vous du programme de la droite ?**

Avec maintes précautions oratoires ou rédactionnelles, la droite avance masquée.

En matière de santé, elle plaide pour une médecine à deux vitesses, avec une réouverture du secteur II et la dévitalisation de la politique de lutte contre le gaspillage.

Elle préconise de budgétiser la politique familiale. Cette vieille idée peut se défendre dans son principe, mais elle masque une triple supercherie. Comment financer chaque année 150 milliards, car c'est bien de cela qu'il s'agit, et pas seulement d'atteindre ce chiffre en dix




**Familles bénéficiaires du R.M.I. selon la situation familiale**

Sources : CNAF

## ◆ LE RMI ◆

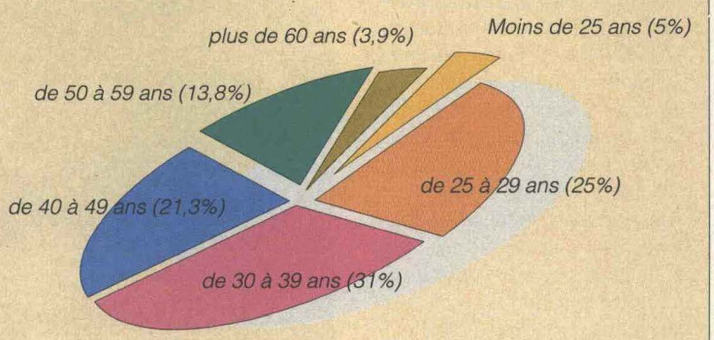
*Le revenu minimum d'insertion, instauré par la loi du 1er décembre 1988, assure un minimum de ressources à toute personne démunie et s'attache à la réinsérer socialement. Depuis 1989, l'Etat ne cesse d'accroître son effort : de six milliards de F en 1989, le montant consacré au RMI s'élève à quatorze en 1993. Le montant de l'allocation est aujourd'hui de 2.253 F par mois pour une personne seule, de 3.379,50 F pour un couple, plus 675,90 F pour chaque enfant, ce montant étant porté à 901,50 F à partir du troisième enfant.*

*En décembre 1990, 420.000 personnes ont en bénéficié. En décembre 1992, elles étaient 552.000. En trois ans, 950.000 foyers, représentant deux millions de personnes, y ont eu recours. En moyenne, on constate, chaque mois, 17.000 ouvertures de droit et 12.000 sorties. Six sur dix des personnes arrivées au RMI au premier semestre 1989 en sont sorties au bout de trois ans et trois mois. Le taux de sortie augmente de plus de 20% pour ceux qui sont arrivés un an après.*

*En 1992, 130.000 allocataires -26,5%- ont eu accès à un emploi dans le secteur aidé, grâce aux contrats de retour à l'emploi, la formation, les contrats emploi-solidarité, les associations intermédiaires et les entreprises d'insertion. 40.000 ont retrouvé un emploi dans le marché du travail classique. Mais avoir un emploi ne signifie pas forcément sortir du RMI.*




**Notre système repose sur la solidarité et coûte moins cher que d'autres, plus inégalitaires**




**Familles bénéficiaires du R.M.I. selon l'âge de l'allocataire**

Sources : CNAF, MSA

## Retraites : une contribution décisive à la consolidation de notre système de répartition

ans, ce qui serait déjà une performance ? Comment dégager de telles sommes ? Les privatisations ne peuvent y suffire et le gouvernement, lui, en propose une autre utilisation pour garantir les retraites. Enfin, arrêtons de faire croire que les entreprises, si les charges diminuent, vont répercuter cette baisse sur les salaires directs.

La droite parle de retraite à la carte : c'est la voie ouverte à la mise en cause de l'âge de 60 ans. Elle veut mettre à bas la répartition et, selon une tradition constante, l'étage qu'elle veut bâtir au-dessus du système actuel a bien vocation à l'écraser. Pour elle, l'heure de la capitalisation a sonné. Pour la gauche, la retraite doit reposer sur la solidarité des générations et le principe de la répartition. En aucun cas, la capitalisation ne doit se substituer à la répartition.

**Est-ce parce qu'il y a urgence qu'un projet de loi va être présenté en conseil des ministres, à la suite de la table ronde sur les retraites qui s'est tenue lundi à Matignon ?**

Non, c'est parce qu'à l'issue de la concertation engagée très positivement avec les partenaires sociaux, le gouvernement estime le moment venu de concrétiser ses propositions dans un texte de loi complétant le dispositif, déjà soumis au Parlement, du Fonds de solidarité.

Il s'agit, d'une part, de concrétiser l'engagement du gouvernement de financer l'assurance vieillesse à hauteur de vingt milliards dès 1993 au titre de la retraite des chômeurs.

D'autre part, il s'agit d'assurer la pérennité de notre système par la création d'une caisse de garantie des retraites alimentée par des participations détenues par l'Etat dans certaines entreprises publiques.

Ainsi, le gouvernement de Pierre Bérégovoy aura apporté une contribution décisive à la consolidation de notre système de répartition auquel les Français -70% d'entre eux viennent de le rappeler dans un sondage- sont attachés, tout comme ils adhèrent à nos propositions. ■

### CE QUE NOUS PROPOSONS

...

**Nous refusons une protection sociale à deux vitesses. L'action engagée doit être confirmée et approfondie.**

**■ LA SANTE**

*Pour préserver l'égalité et la solidarité dans le droit à la santé, nous devons maintenir l'égalité et la solidarité dans l'accès aux soins, continuer dans la voie de la maîtrise médicalisée des dépenses sans mettre en cause le niveau de couverture et lutter contre les gaspillages. Nous voulons moderniser l'aide médicale, intensifier l'action contre le sida, revaloriser la médecine du travail.*

**■ LA RETRAITE**

*Nous devons consolider le droit à la retraite à soixante ans et le système de retraite par répartition, améliorer le système des pensions de reversion. Il faut aussi valoriser l'expérience des anciens, en mettant la retraite progressive au service du tutorat des jeunes.*

**■ LA SOLIDARITE**

*Nous voulons*
- *assurer le financement de la Sécurité sociale, grâce au fonds de solidarité financé par l'Etat, groupant les dépenses de vieillesse relevant de la solidarité, recourir à la CSG socialement plus juste ;*
- *améliorer les dispositifs d'insertion sociale, multiplier les emplois d'utilité sociale et de proximité, les entreprises d'insertion ;*
- *équilibrer la situation de l'Unedic par l'instauration d'un malus d'assurance-chômage pour les entreprises qui licencient et d'un bonus pour celles qui forment et requalifient.*




### CE QUE LA DROITE PROPOSE

...

**En matière de solidarité et de protection sociale, la droite veut vous reprendre ce qu'elle ne vous a pas donné.**

*■ Elle préconise, comme si c'était elle qui en avait eu l'idée, bon nombre de réformes mises en œuvre par la gauche. Elle s'est pourtant battue contre la séparation de ce qui relève de l'assurance et de la solidarité et a fait retarder volontairement l'allocation spécifique pour les personnes âgées dépendantes. Elle assure vouloir lutter efficacement contre l'exclusion et la nouvelle pauvreté, alors qu'elle s'est acharnée contre le RMI : maintenant, elle trouve qu'il n'est pas suffisant. On croit rêver. Que n'a-t-elle voté toutes ces réformes quand la gauche les a proposées au Parlement et les lui a imposées ! Aujourd'hui, elle multiplie les bonnes paroles, comme d'autres enfilent des perles, mais sans dire comment elle compte les appliquer. La plus grande vigilance s'impose car, généralement, quand elle procède ainsi, c'est pour mieux les détourner de leur sens.*

*■ La droite veut "sauver l'assurance-maladie"... en instaurant un droit à la santé à plusieurs vitesses grâce à la réouverture du secteur II.*

*■ La droite veut la retraite à la carte, avec un système par points. Autant dire que c'est la fin du droit à la retraite à soixante ans et la mort à terme de la solidarité. Elle entend développer la retraite par capitalisation, mais elle se garde bien de le dire : elle se contente de souhaiter la constitution d'une épargne retraite complémentaire, grâce à un avantage fiscal.*



*REFORME UNIVERSITAIRE*

# des filières plus simples, des parcours plus souples

*Ceux qui croyaient la réforme universitaire enterrée avaient tort. Simplification des filières, orientation plus souple, tutorat, large autonomie pédagogique des universités, l'enseignement supérieur fait peau neuve dès la rentrée prochaine.*

Entre avril 1992 et aujourd'hui, larges concertations à l'appui, Jack Lang a réussi à boucler et à faire passer la réforme des premier et deuxième cycles de l'enseignement supérieur présentée par Lionel Jospin début 1992, qui avait à l'époque suscité des critiques largement injustifiées, souvent démagogiques. "Il n'était pas question pour moi de renoncer aux graves dysfonctionnements constatés, en ce qui concerne le DEUG en particulier, a souligné Jack Lang. D'emblée, j'ai proclamé que je faisais miens les objectifs de Lionel Jospin : réduire le taux d'échec en premier cycle, garantir le caractère national des diplômes, donner aux universités une large autonomie pédagogique."
Fin des quarante-huit DEUG (diplômes d'études universitaires générales), du maquis invraisemblable de l'orientation, de l'opacité des cursus, de la spécialisation précoce. Les études supérieures sont désormais organisées en trois grands groupes : lettres, arts et sciences humaines ; sciences et technologies et droit, sciences politiques, économie, administration. Chacun de ces groupes est divisé en secteurs, douze au total. Ainsi, le premier en comporte quatre : lettres, sciences humaines, théologie et arts. Dans chacun de ces secteurs, l'étudiant choisit une discipline majeure : par exemple, l'amateur d'histoire prendra sa discipline de prédilection en mention dominante (la mention dominante doit représenter au minimum 40% de l'horaire global du DEUG). Il pourra ensuite choisir en mineure géographie, histoire des arts, sociologie... S'y ajoutent des enseignements optionnels librement choisis.

## SPECIALISATION MOINS PRECOCE

Résultat, un système souple qui permet à l'étudiant une orientation progressive à l'intérieur d'un DEUG de sciences humaines et sociales, la spécialisation définitive intervenant ensuite en licence. S'il a gardé le même projet, notre étudiant se retrouvera tout naturellement en licence d'histoire ou d'histoire mention géographie mais, s'il change d'avis, des passerelles lui permettront d'accéder à une autre voie sans que ses acquis soient perdus. Car tous les enseignements, de la première année à la maîtrise, sont organisés en modules qui, une fois acquis, le sont définitivement. Une réorganisation particulièrement importante qui favorise les reprises d'étude. Qui évite aussi les années perdues. Exemple : l'année de préparation au concours de médecine étant organisée en modules, les candidats non admis au concours d'entrée du fait du numerus clausus, mais qui auront obtenu la moyenne, entreront en DEUG sciences avec le bénéfice des modules acquis.
Principe de fond de la nouvelle organisation, le caractère national des diplômes. Et Jack Lang d'épingler la contradiction du discours de "certains, dans l'opposition, qui prônent la mobilité des étudiants en niant la nécessité du caractère national du diplôme !"
Enfin, l'autonomie des universités est réaffirmée : la poursuite de la rénovation s'inscrit dans la politique contractuelle qui fonde aujourd'hui les relations entre l'enseignement supérieur et le ministère.

**P.J.**

## BREF... EN BREF... EN

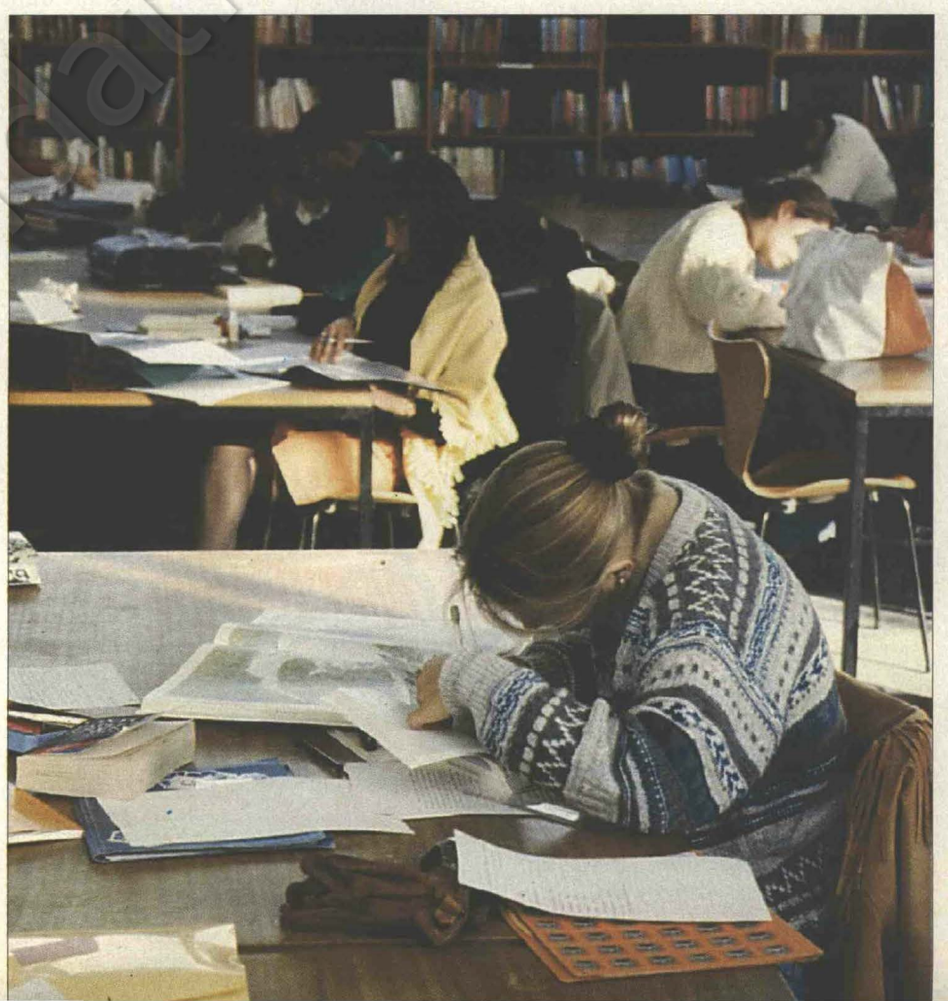
■ **Suite de notre feuilleton : comment vont-ils gouverner ensemble ? Armel Pécheul, secrétaire national à l'enseignement supérieur du RPR, s'est engagé à supprimer les instituts universitaires de formation des maîtres. De leur côté, les Millon, Bayrou et autres spécialistes éducation de l'UDF ne cessent de répéter qu'il n'est pas question pour eux de fermer les IUFM.**

■ Première fédération de parents d'élèves, la FCPE dénonce "le programme inégalitaire de la droite" en matière d'éducation. "Derrière les mots attrayants d'autonomie, liberté de choix, elle cache une politique de financement de l'enseignement privé, privatisations, création d'universités privées, démantèlement du service public qui conduirait à une école à deux vitesses."

■ **L'Agence française de luttre contre le sida vient de publier un "Guide de prévention en milieu scolaire", disponible dans les rectorats et centres régionaux de documentation pédagogique. 29% des malades d'aujourd'hui ont entre 20 et 29 ans. Ils ont donc été contaminés pendant leur adolescence.**

■ L'économie française a perdu 132.900 emplois salariés en 1992. Soit une baisse de 0,9% en un an. Cette baisse aurait été particulièrement forte, selon l'INSEE, au quatrième trimestre. Le tertiaire a continué d'être créateur d'emplois (+0,5%), mais moins que l'année précédente.

■ **L'indice du taux de salaire horaire ouvrier est de plus 0,6% pour le 4e trimestre 1992. Sur un an, la hausse est de 3,6%.**



*LE DRAME DU SANG*

# "Une connaissance non partagée n'existe pas"

*Cette phrase de W. Rozenbaum pourrait résumer la cinquantaine d'auditions de spécialistes, dont certains n'avaient jamais été entendus -comme Luc Montagnier, découvreur du virus du sida-. La commission d'enquête sur la transmission du sida a accompli un travail considérable. L'absence ostensible de l'opposition n'en est que plus troublante.*

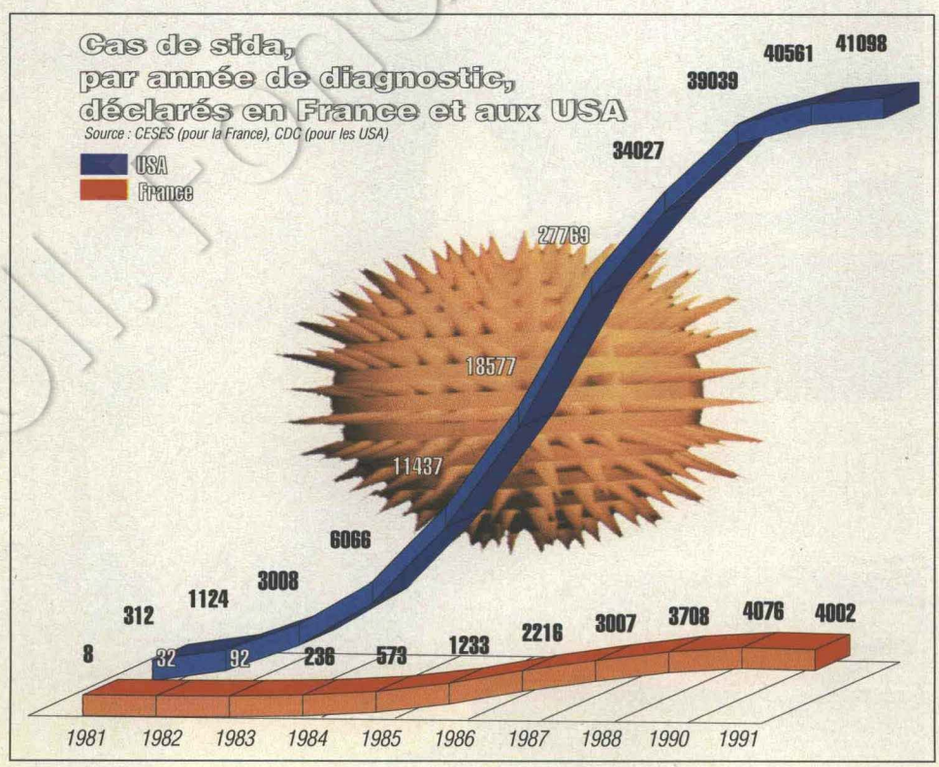
Foisonnante, étonnante, contradictoire, en tout cas très enrichissante, cette série d'auditions. Si elle ne répond pas de façon simpliste à des questions complexes, elle éclaire d'un jour nouveau les dysfonctionnements multiples qui ont conduit à la contamination des hémophiles et transfusés. "Par son absence, l'opposition a démontré que sa démarche était avant tout politicienne", a soulignait d'emblée Bernard Derosier, président de la commission.

## LUCIDITE DE JEUNES PRATICIENS, AVEUGLEMENT DE MANDARINS

Un historien qui se pencherait dans vingt, cinquante ou cent ans sur l'état de la société en cette fin du XXe siècle gagnerait beaucoup à s'intéresser aux témoignages recueillis. Il y verrait notamment l'extrême cloisonnement entre les professions, l'immobilisme des corporations, la sclérose des hiérarchies, dans le monde médical notamment, la force des relations de dépendance entre médecins et patients, particulièrement aiguë dans le cas des hémophiles, les tabous antihomosexuels, antitoxicomanes...
Cloisonnements rigides, hiérarchies paralysantes, spécialisations disciplinaires hermétiques, les auditions comparées des jeunes chercheurs et praticiens de terrain, Willy Rozenbaum, Jean-Claude Gluckman, François Pinon, très précocement conscients de la menace que représente le VIH, et celles de mandarins comme Jean Bernard, Jean Loygue, Jean Dausset, trop loin des malades, apparemment aveugles, ont été à cet égard tout à fait éclairantes. "Le coup de sonnette, pour moi, c'est Laurent Fabius, le 19 juin, annonçant le dépistage obligatoire des dons du sang", a avoué Jean Dausset. Réponse pour le moins étonnante de la part d'un prix Nobel de médecine, à l'époque président de France-Transplant, association qui centralise les organes à greffer, eux aussi susceptibles d'être contaminés ! "L'alerte a été donnée mais avec une force insuffisante par une minorité de jeunes médecins éloignés du sommet de la hiérarchie universitaire", résume Jean-Yves Le Déaut, rapporteur de la commission.
Ignorés des mandarins, les pionniers ne sont pas mieux entendus des milieux de la transfusion. Exemple particulièrement frappant : le 20 juin 1983, une circulaire de la direction générale de la Santé (DGS) recommande d'appliquer des mesures de sélection à l'égard des personnes susceptibles, par leur mode de vie, de transmettre la maladie. Or, cette circulaire a été peu voire pas du tout appliquée par les centres, comme en témoigne Paul-André Perrin, du centre de transfusion de Blois : "Je n'ai pas souvenir d'avoir appliqué la circulaire avant le début de 1984... Il est difficile de demander à un brave paysan du Loir-et-Cher s'il est homosexuel à partenaires multiples. De fait, certains donneurs sont partis en claquant la porte, se jugeant insultés." Face à la surdité des centres, la DGS publie une seconde circulaire en janvier 1985, attirant l'attention sur la mise en cause éventuelle de leur responsabilité en cas de contamination. Avec à peine plus de succès. Cette absence de précaution se révèle d'autant plus grave que notre pays use et abuse, bien plus que nos voisins, de transfusions de confort, "abusives" selon le mot du Pr Didier Sicard, président actuel de la commission de transfusion sanguine.

## LE RISQUE A ETE PARTOUT SOUS-ESTIME

Cette sous-estimation de la gravité du risque se retrouve dans tous les pays au même moment. Les pays qui réagissement apparemment plus tôt, Allemagne, Etats-Unis, ne procèdent pas au




*En mai 1985, il y avait en France 350 cas de sida dont 8 post-transfusionnels, hémophiles compris. C'est seulement à partir de 1987-1988 que se fit la prise de conscience de l'épidémie.*

rappel systématique des produits non-chauffés. Aux Etats-Unis, on retrouve des poches de sang contaminées encore au printemps 1987. En Allemagne, une controverse s'est élevée pour savoir si des produits non testés ont été distribués après la date de généralisation des produits inactivés (février 1985). Quant au dépistage, il commence en réalité au même moment pratiquement partout : au début de l'été 1985.

Reste la question la plus grave pour l'avenir : comment faire en sorte qu'un tel drame ne se reproduise pas ? Si l'on démonte les mécanismes qui l'ont permis, qu'est-ce qui a changé depuis ? Pas grand chose, serait-on tenté de répondre. Les incertitudes scientifiques ? Il en existe, en 1993, comme au début des années 80. Hépatites, maladies à prions (1), à virus encore inconnus, de nouvelles pathologies apparaissent et continueront d'apparaître. Inévitablement. A tout instant, des épidémies peuvent se déclencher. Les cloisonnements, incriminés par la commission, ont-ils disparu ? Certes, la loi Evin sur la réforme hospitalière a introduit des souplesses, amélioré la communication entre les différentes catégories de personnel. Mais le mandarinat n'a pas cessé d'exister, le système de pouvoir à l'hôpital s'est peu modifié.

La commission épingle aussi l'insuffisance de la formation continue des médecins. A-t-elle beaucoup évolué ? Enfin, les députés soulignent "les faiblesses traditionnelles des administrations sanitaires qui ne se voient pas reconnaître une légitimité suffisante pour imposer leurs vues aux médecins et n'ont pas les moyens d'évaluer ceux qu'elles contrôlent." Là encore, les vérités d'hier sont celles d'aujourd'hui.

D'où les propositions de la commission : pour renforcer les capacités de vigilance du système, favoriser l'expression de médecins de terrain, rapprocher les niveaux hiérarchiques, médicaux et administratifs, la commission appelle à la création d'une "cellule de veille, susceptible de tirer le signal d'alarme auprès des décideurs". Excellente idée, à condition de ne pas y réunir des gens déjà en situation de pouvoir, chefs de service, directeurs de centres...

## "LE SIDA EST DEVANT NOUS"

Enfin, souligne avec force la commission, "le sida est devant nous". 14 millions de personnes dans le monde sont aujourd'hui touchées par le virus. Selon les prévisions de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), il pourrait y en avoir 40 en l'an 2000. Face à la terrible montée en puissance de la maladie, les députés proposent de nommer un coordonnateur national de lutte contre le sida.

Oui, certains savaient, en 1985, et même avant. Oui, également, de bonne foi, l'urgence a été sous-estimée. Les vérités sont parfois contradictoires. Reste un document unique. Qui ouvre des perspectives non seulement sur les réformes à mener du système de santé mais sur le rôle, nouveau en France, que pourrait jouer le Parlement s'il s'attachait à enquêter sur les grandes questions de société.

**Patricia Jaffray**

*(1) Agents transmissibles non conventionnels, ni virus, ni bactéries, aux mécanismes de contamination mal connus, responsables notamment de l'encéphalopathie spongiforme.*




## MISE EN ŒUVRE DE L'INACTIVATION DU VIRUS VIH 1 DANS LES PRODUITS D'ORIGINE SANGUINE

### ALLEMAGNE

- ***Juin 1984 :*** à compter du 1er janvier 1985 les produits contenant du facteur VIII seront fabriqués à partir des dons testés d'un seul donneur.
- ***Décembre 1984 :*** les notices des médicaments contenant du facteur VIII feront référence à un risque de contamination des virus de l'hépatite et, "plus rarement", du sida.
- ***Février 1985 :*** aucun médicament fabriqué à partir de manière non testées ne sera mis en circulation à partir du 1er octobre 1985. Dans ce décret, pas d'interdiction, pour les médecins d'utiliser des produits non testés.

### BELGIQUE

- ***Jusqu'au 1er juin 1986 :*** utilisation de cryoprécipités à partir d'un faible nombre de donneurs belges ; ne produit ni n'importe de facteurs VIII ou IX.
- ***Fin 1985-début 1986 :*** développement d'une technique propre de chauffage.
- ***1er juin 1986 :*** généralisation de la distribution de produits chauffés et arrêt de celle des produits non chauffés.

### GRANDE-BRETAGNE

- Recours à des produits chauffés importés dans le courant de l'année 1984.
- Fabrication de produits chauffés nationaux au début de l'année 1985.
- ***Août 1985 :*** plus aucun produit non chauffé n'est utilisé dans les centres de transfusion.

### ETATS-UNIS

- Le chauffage des produits sanguins a été utilisé dès 1983 dans le but de prévenir la transmission du virus de l'hépatite B. Cette méthode d'inactivtaion a été progressivement généralisée jusqu'au printemps 1985, pour lutter contre le VIH.
- Pas de procédure de rappel généralisé des produits non chauffés (voir ci-dessus).

### ESPAGNE

- La distribution de facteurs de coagulation inactivés est instaurée le 30 septembre 1985. Une circulaire du même jour mentionne, parmi les moyens d'inactivation, "le traitement à haute température".

### ITALIE

- Mise en œuvre progressive à partir de 1984.
- La circulaire du 17 juillet 1985 du ministère de la Santé rend obligatoire le traitement par la chaleur des facteurs VIII et IX pour les hémophiles.
- ***11 février 1987 :*** retrait du commerce des stocks de concentrés antihémophiliques non inactivés.

### CANADA

- La distribution de produits chauffés commence le 1er mai 1985, la date limite de réalisation étant fixée au 1er juillet 1985.
- ***Novembre 1987 :*** les derniers échantillons de produits sanguins non chauffés sont retirés du marché.

▲ *Le passage aux produits chauffés intervient en France au même moment que dans les pays comparables.*


**PETITES ANNONCES ☎ 45.56.78.57**

17601

Ville de PLAISIR
Yvelines
26.000 hab.
VILLE DE PLAISIR
recrute selon conditions statutaire

**UN(E) RESPONSABLE DU SERVICE DES FINANCES**

Collaborateur direct de l'Elu délégué aux Finances, membre de la Direction Générale, vous serez chargé de l'élaboration du budget et de l'analyse financière (Budget 1992 : 270 MF). Vous coordonnerez les Services Marchés, Informatique et Monétique (20 personnes) et assurerez le suivi de la comptabilité d'associations.
Vous possédez une connaissance parfaite de l'environnement communal et maîtrisez la fonction territoriale. Expérience confirmée indispensable.
**Avantages** : régime indemnitaire - Possibilité de véhicule de fonction.
Poste vacant au 1er mars 1993

Adressez vos candidatures accompagnées d'un CV et d'une photo dans les meilleurs délais à Monsieur le Maire BP 22, 78373 Plaisir Cedex.

Safari

17602

**BOBATI**

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, TOUS CORPS D'ETAT
**SERVICE, QUALITE, PRIX**
*à votre disposition pour tous travaux et aménagements particuliers / collectivités*
*devis gratuit*
☎ 45.43.36.74 Fax 45.41.15.30

**La Ville de SAINT-PRIEST (Rhône)**
**42.000 hab. - Agglomération Lyonnaise**
*recrute*
**par voie de mutation ou d'inscription sur liste d'aptitude**

**UN AGENT ADMINISTRATIF**

pour son service **ETAT-CIVIL**
***- cimetière - décès -***

Les candidatures sont à adresser à : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, BP 330, 69801 SAINT-PRIEST cedex
***avant le 15 mars 1993***

17603



▲ *Dans l'Adriatique, sur le porte-avions "Kennedy".*

## BOSNIE-HERZEGOVINE

# Clinton à la recherche de l'efficacité

*Après un temps de réflexion, le président américain s'est rallié au plan Vance-Owen sur la Bosnie-Herzégovine, en ne manquant pas de faire savoir tout le mal qu'il en pensait.*

La méthode choisie pour mettre un terme à la guerre dans l'ex-Yougoslavie reste donc, plus que jamais, la recherche d'un accord entre toutes les parties belligérantes, l'ONU devant en garantir et contrôler l'exécution. Le fait nouveau est l'engagement déclaré des Etats-Unis dans le processus de paix, l'émissaire spécial de Bill Clinton, Reginald Bartholomew, devenant de fait le troisième copilote de la conférence de Genève, en attendant l'arrivée possible d'un représentant de la Russie. Sans proposer de modification substantielle au projet Vance-Owen, les Américains avancent des propositions qu'ils espèrent de nature à faire aboutir la négociation, et notamment les trois suivantes.

1- Une invitation à l'ONU de durcir sa position à l'égard de Belgrade par un renforcement des sanctions économiques, l'interdiction effective du survol aérien de la Bosnie-Herzégovine et la création d'un tribunal international pour juger les crimes de guerre.

2- Un appel à une participation de la Russie à la conduite de la conférence de Genève, qui aurait le double avantage de satisfaire le gouvernement de Moscou et de lui permettre d'apaiser les dirigeants serbes.

3- Un engagement d'envoyer un contingent de soldats américains dans la force des Nations Unies chargée de veiller à la mise en œuvre de l'éventuel accord.

Outre la contradiction entre la volonté d'exercer une pression accrue sur la Serbie et l'entrée en scène de la diplomatie russe, qui y est opposée, le fait que l'accord entre les parties est présenté comme un préalable à l'intervention américaine sur le terrain affaiblit l'efficacité de la politique de Washington. Le plan Vance-Owen est une solution rêvée pour les dirigeants croates, solution provisoirement acceptable pour les Serbes de Karadzic, solution désastreuse pour les partisans d'un Etat de Bosnie-Herzégovine viable. Il pourrait passer comme un pis-aller pour ces derniers s'ils avaient la certitude de l'application des dispositions du projet tels que le respect des droits de l'homme, la liberté de mouvement à travers la Bosnie-Herzégovine et sa démilitarisation progressive. L'exemple de la non-application du premier plan Vance pour la Krajina et la Slavonie croates, le refus de la communauté internationale de modifier le rapport des forces militaires en faveur des Bosniaques s'ajoutent à son incapacité à assurer l'acheminement de l'aide humanitaire contre la volonté serbe, ce qui rend difficile l'acceptation par Izetbegovic d'un accord vécu comme une capitulation par les Bosniaques les plus déterminés.




Devant ce refus prévisible, des voix s'élèvent pour dénoncer la folie d'une résistance impossible et, de victimes, les Bosniaques se verraient transformés en responsables de la poursuite de la guerre. La "grève de la faim" de Sarajevo, qui tend à attirer l'attention sur la situation désespérée des villes et villages de la Bosnie orientale, est présentée comme le signe de la cruauté des dirigeants bosniaques qui affament leur propre peuple.

L'avertissement adressé à la Serbie par Bill Clinton vaudrait donc surtout pour l'avenir : qu'elle se garde d'ouvrir un conflit armé au Kosovo, au Sandjak et en Macédoine, ce qui aboutirait à mettre aux prises la Grèce et la Turquie, membres de l'OTAN. Pour le reste, on s'efforcera de sauver les formes en laissant s'accomplir l'irréparable.

**Maurice Lazar**

*ITALIE*

# union sacrée contre la corruption

*Entre une économie en lambeaux et l'hydre de la Mafia bien vivace, la corruption politique prend largement le devant de la scène. Une situation générale qui n'est pas loin d'être désespérée.*

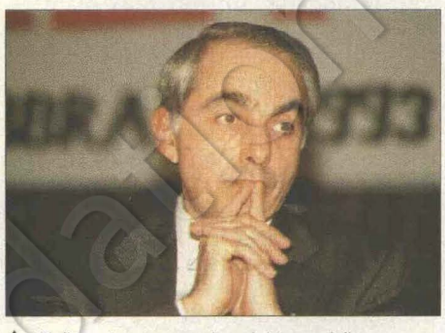
"Je n'en peux plus. Trouvez une solution politique." Quand c'est trop, c'est trop. Même pour Antonio Di Pietro, le juge vedette du feuilleton qui captive toute l'Italie depuis désormais un an. "Tangentopoli" : un néologisme obtenu à partir du mot "tangente" (pot-de-vin) que les Italiens ont inventé pour décrire ce qui leur est servi chaque soir du front de l'enquête sur la corruption. Le juge exprimait ainsi l'urgence de trouver une solution autre que celle que peut offrir le système judiciaire avant que tout un monde ne s'écroule.

Coïncidence ? Cet appel date du jeudi 11 février, le jour même où tombait Bettino Craxi, premier secrétaire du PSI, obligé de démissionner sous le poids de six "avis d'ouverture d'enquête judiciaire" sur sa personne. Le dirigeant politique le plus impliqué jusqu'ici. Mais non le seul, c'est certain. L'enquête "mains propres" est en effet en train de lever le voile sur des années d'un système fondé sur "l'autofinancement" des partis à travers des dessous-de-table dans lesquels tous ou presque ont trempé. Les principaux partis, démocrates-chrétiens et PSI en tête, suivis aussi par le PDS (ex-PCI). Pour ne pas parler des autres petits partis de la majorité comme le PSDI et jusqu'au PRI (républicains), qui s'était dernièrement élevé contre la corruption en passant à l'opposition. Selon ce qu'il ressort des interrogatoires, derrière un semblant de lutte politique de façade, en coulisse, les partis se montraient surtout d'accord pour le partage du gâteau. Tout ce qui touchait de près ou de loin la gestion des fonds publics faisait l'affaire.

A partir des 7 millions de lires (25.000 F) de pots-de-vin trouvés dans les poches du président socialiste d'un hospice pour vieillards de Milan, l'enquête s'est prolongée, atteignant des dizaines de filières dans les différentes villes de la péninsule, envoyant des centaines de personnes en prison. Politiques comme entrepreneurs. Plusieurs dizaines de parlementaires de tout bord sont impliqués. Selon un hebdomadaire qui a fait un calcul rapide, des milliers de personnes, à tous les niveaux de la politique et des affaires, risquent d'être entraînés dans le scandale.

En juillet, prenant la parole à la Chambre des députés, Bettino Craxi faisait la remarque suivante : "Si une grande partie du financement des partis relève du pénal, alors c'est une grande partie du système qu'il faudrait considérer comme criminel." Mais, aujourd'hui, le conditionnel n'est plus de mise, les dessous du système sont étalés sous les yeux de tous. Que faire alors ? La solution politique invoquée par le juge Di Pietro a relancé le débat. Dans la presse, on se demande s'il n'y a pas moyen de crever l'abcès en faisant éclater au grand jour toutes les malversations, sans attendre l'arrivée des juges. Se gardant de prôner une amnistie que l'opinion publique n'accepterait pas, voici la proposition avancée par certains commentateurs.

• Une période de trois à six mois est accordée à tous les coupables pour se confesser et restituer les sommes frauduleusement empochées. Les responsables devront renoncer à toute activité publique pendant un certain nombre d'années mais en contre-partie ils pourront échapper à toute poursuite pénale. Au contraire, ceux qui n'auraient pas mis à profit cette période de clémence seraient poursuivis.



▲ *Giuliano Amato, premier ministre socialiste d'un gouvernement qui doit entamer les réformes de transparence et de financement des partis.*

• Le Parlement, sur instigation du gouvernement de Giulio Amato et du président de la République -vrai garant de l'intégrité des institutions en cette période difficile- voterait une réforme électorale allant vers une plus grande responsabilisation de l'élu à l'égard de l'électeur-citoyen avec des règles de transparence précises. Histoire de limiter l'emprise des partis sur les institutions.

• Enfin, il faudrait une loi transparente, elle aussi, pour encadrer de façon stricte les modalités de financement des partis. Ces derniers ayant, par la force des choses, subi une sérieuse cure d'amaigrissement, se retrouveraient avec des structures plus légères.

• Au terme du parcours, il s'agira de faire appel au corps électoral qui tranchera. C'est la seule voie qui reste à l'Italie avant que tout ne s'écroule. La situation économique, pas plus que l'autre grande urgence du pays, la lutte contre la Mafia, ne peuvent attendre...

**Salvatore Aloise**

## BREF... EN BREF... EN

**■ En Lituanie, Algirdas Brazauskas, communiste réformateur, a été élu président le 14 février, avec plus de 60% des voix. Un vote qui exprime le désir de stabilité dans un pays déchiré par les querelles politiques et en pleine crise économique.**

■ Pierre Joxe en Somalie.
Le ministre de la Défense s'est rendu, le 15 février, à Hoddun, pour rencontrer les 2.500 militaires français engagés dans l'opération "Rendre l'espoir". Mille seulement resteront en poste quand les Nations Unies prendront le relais, d'ici à quelques semaines.

**■ En Angola, six mille personnes ont été tuées dans les combats qui ont marqué la reprise de la guerre civile. Huambo, la deuxième ville du pays, a été réduite à l'état de décombres. Aucune perspective de paix n'existe pour l'instant.**

■ La France considère toujours que les principes et le contenu de la résolution 799 du Conseil de sécurité exigeant le retour des Palestiniens islamistes expulsés par Israël doivent être appliqués. Toutefois, Paris estime que le retour du quart d'entre eux constitue "un pas dans la bonne direction."

**■ Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, a effectué une visite de quatre jours au Japon, pour tenter de convaincre ses dirigeants de jouer un rôle accru au sein de l'Organisation. Jusqu'ici, le Japon a seulement participé à l'opération onusienne au Cambodge.**

■ Le nouveau président américain Bill Clinton a développé, le 17 février, son programme économique devant le Congrès. Deux objectifs : doper la croissance et réduire, sur le long terme, le déficit budgétaire. Une forte hausse des impôts et des coupes claires dans le budget de la défense et certains programmes fédéraux lui permettront en partie d'y parvenir.

**■ La mission de l'ONU au Salvador a annoncé que le Front Farabundo-Marti pour la libération nationale (FMLN), ancienne organisation de guérilla, avait procédé à la destruction de ses armes conventionnelles. Même si tout n'est pas réglé, le processus de paix est bien en marche.**

■ Flambée de violence en Algérie.
Cinq policiers et deux gendarmes ont été tués, tandis que l'homme fort du pays, Khaled Nezzar, ministre de la Défense nationale, a échappé à un attentat à la voiture piégée qui a été revendiqué par le Front islamique du salut (FIS, interdit). 700 personnes ont été arrêtées en deux mois et demi dans l'est du pays. Plus de 800 armes ont été récupérées. Et la Cour suprême a confirmé la condamnation des principaux dirigeants du FIS à des peines de prison allant de 4 à 12 ans . Dans ce contexte, le premier ministre, Belaïd Abdesslam, est venu en visite officielle à Paris, où il a été reçu par François Mitterrand et Pierre Bérégovoy.

*L'AVENIR DE LA RUSSIE*

# comment recréer l'Etat de droit ?

*Le référendum d'avril aura-t-il lieu ? Cette consultation, imposée à la majorité conservatrice du Soviet suprême, dans le cadre du compromis élaboré en décembre dernier, et qui devait avoir la fonction d'un vote de confiance à Boris Eltsine, semble avoir fait long feu.*

Après quelques semaines d'expectative, des voix de plus en plus nombreuses se font entendre pour mettre en doute la nécessité de ce scrutin, prévu pour le 11 avril.
Tandis que le tribunal suprême, dont le rôle grandit dans une société à la recherche de l'Etat de droit dont elle a été privée si longtemps, a également émis de fortes réserves. Ce référendum ne devait être, dans l'esprit de ses initiateurs, qu'une simple formalité. Mais à l'heure où la Russie est engagée dans une difficile transition vers une normalité dont dirigeants et dirigés ne cernent pas toujours les contours, il cristallise les contradictions dans lesquelles se débat le pays. Comment inventer une nouvelle politique économique sans plonger la population dans la misère ? Comment fonder un cadre constitutionnel capable de fédérer un ensemble de dix-sept millions de km2 sans étouffer les différences ? Comment établir les bases d'une politique étrangère digne d'un grand pays sans pour autant retomber dans les ornières impérialistes du passé ?
Le départ d'Egor Gaïdar, le premier ministre qui avait tenté de plonger la Russie dans une nouvelle culture de marché grâce à la thérapie de choc de la vérité des prix, ne semble pas avoir provoqué un changement sensible de la politique économique. Après une vaine tentative de réinstaurer un contrôle des prix, son successeur, Victor Tchernomyrdine, représentant du complexe militaro-industriel, doit aujourd'hui se battre sur plusieurs fronts. Le pays est guetté par une hyperinflation qui pourrait rendre inutiles tous les sacrifices faits par une population fatiguée et saisie par le doute. Une politique de rigueur s'impose, alors que beaucoup craignent l'explosion d'un chômage contenu jusqu'ici grâce à la manne des subventions de l'Etat.
Dans ces conditions, le référendum pourrait avoir des effets pernicieux. En effet, tous les sondages le démontrent, malgré le quitus accordé à Eltsine, la population est démobilisée, montrant un désintérêt grandissant à l'égard d'un monde politique dont les querelles lui sont étrangères. Un fort taux d'abstention serait dangereux pour l'avenir d'un pays qui ressemble à un début de chantier où manquent plans et matériaux nécessaires à son achèvement.
Début 1993, la fédération de Russie continue formellement à vivre selon la loi fondamentale de la République socialiste soviétique de Russie. Profitant du flou institutionnel, républiques et régions sont engagées dans une quête d'autonomie qui pourrait s'avérer dangereuse pour l'unité du pays. Déjà, deux républiques, la Tchéchénie et le Tatarstan, ont proclamé leur indépendance, tandis que le Caucase du Nord connaît des conflits interethniques sanglants. Les partisans d'un renforcement de l'autorité de l'Etat font entendre une voix de plus en plus assurée, y compris au sein du Parti social-démocrate, tandis




que l'idée d'une assemblée constituante fait son chemin.
La politique extérieure n'échappe pas à cet infléchissement. Après avoir manifesté un désintérêt marqué pour sa périphérie orientale, la Russie s'est décidée à intervenir dans la guerre civile qui ravage le Tadjikistan, en Asie centrale. En prenant partie pour les "communistes" contre les "islamo-démocrates", Moscou a non seulement renoué avec ses alliés traditionnels, mais aussi exprimé sa volonté de protéger les Russes qui vivent dans la région. Après avoir mené une politique extérieure qualifiée de "pro-américaine" par l'opposition, le ministre des Affaires étrangères, Andreï Kozyrev, marque sa différence. Lors de la dernière intervention alliée en Irak, la Russie a exprimé ses réserves. Après avoir voté, en novembre dernier, les sanctions contre Belgrade, Moscou ne cache pas son hostilité à une intervention militaire en Bosnie, lui préférant une "solution politique". Sans pour autant se détourner de l'Occident, la Russie a redécouvert ses grands partenaires asiatiques. Boris Eltsine s'est rendu en Chine et en Inde après avoir ajourné un voyage au Japon. Le contentieux des îles Kouriles pèse lourdement sur les relations entre les deux pays.
L'heure des choix a sonné dans la sixième partie du monde. Gageons qu'ils favorisent le développement démocratique du "géant aux pieds d'argile".

**Charles Urjewicz**



## DU THEATRE POUR L'INSERTION

# le réapprentissage de la vie en société

*Animé par Robert Benoît, le Pic'Art Théâtre a mené une expérience peu commune à Charleville-Mézières. Prenez une pièce de Victor Hugo, "Amy Robsart". Confiez les "silhouettes" à vingt-quatre chômeurs de longue durée qui vont évoluer avec une véritable troupe.*



Voilà la gageure de ce "théâtre plus" qui associe jeu et formation, pro et amateurs qui s'ignorent, acteurs et marginalisés par l'inactivité. Comme l'atteste une étude récente 76% des ermistes sont des gens seuls, solitude qui n'est, en vérité, que l'aboutissement d'un processus d'exclusion pouvant à terme devenir irréversible. La coupure durable avec le monde du travail est souvent vécue comme un rejet et engendre toujours un sentiment d'inutilité. L'obsession de l'échec rend alors souvent vaine toute tentative d'insertion, d'où un repli sur soi dramatique.

C'est à cette marginalisation que l'expérience de "théâtre plus" répond. Grâce aux techniques du comédien qui permettent de convaincre et de faire vivre des personnages, c'est à un réapprentissage de la vie en société que sont conviés ces acteurs sans le savoir. Cette formation n'a pas pour objet de faire miroiter un quelconque débouché dans le monde du spectacle ni de se poser en dérivatif à l'inaction. On peut parler ici d'une authentique thérapeutique, d'une remise en forme, en jambes, en voix, en confiance afin de sortir d'une situation d'échec.

Le programme de quinze jours, conçu avec l'ANPE-spectacle, se veut électrochoc. La technique de l'improvisation, avec l'effort sur soi qu'elle implique, est souveraine. L'enjeu consiste à s'adapter à une situation donnée, la réussite étant conditionnée par sa faculté à faire face et à s'imposer.

A ce ressaisissement s'ajoute la dimension conviviale, dont le point d'orgue est le repas avec les comédiens, prolongement naturel du travail commun et réconciliation avec la société. Trop souvent infantilisés, assistés, méprisés, ces chômeurs sont enfin les partenaires d'un projet collectif sanctionné par le public. Ce théâtre populaire, qui allie technique de formation et moyen de réinsertion retrouve, peut-être, là, une dimension de divertissement, au sens fort du terme.




Le recrutement se fait sur la base d'une distribution originale. La règle commune du théâtre, qui consiste à sélectionner les candidats les plus motivés et les plus proches du rôle, est ici volontairement transgressée. Les plus découragés, les vrais vaincus, les sans-ressort, les plus éloignés de l'aventure théâtrale sont retenus. La récompense et le signe de la réussite, c'est d'entendre ces femmes et ces hommes, jeunes ou non, venant d'univers aussi divers que l'artisanat, l'agriculture, l'encadrement ou le prolétariat, dire tout simplement "le stage m'a redonné un capital confiance". Alors, peut-être, ces comédiens d'un soir peuvent-ils à nouveau devenir les acteurs de leur vie.

**F.L.**

*Pic'Art Théâtre,*
*7 passage de Thionville, 75019 Paris.*
*☎ 42.08.93.18*
*Pic'Art Théâtre est à la recherche de collectivités ou d'associations qui seraient intéressées à renouveler l'expérience de Charleville-Mézières.*

### C'EST DANS LA POCHE !

*L'histoire se fait au jour le jour. Pour n'en rien perdre, chaque année, "Le Monde" publie un concentré des faits marquants. De la chronologie de l'année 1992, qui va de la mort de "La 5", le 3 janvier, à l'accord de désarmement Start 2, le 29 décembre, en passant par le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique ou le référendum sur la ratification du traité de Maastricht (quand, déjà ?), retenons, comme le fait André Fontaine dans sa préface, que ce fut surtout "l'année du désordre et de l'ingérence".*
BRIGITTE CAMUS-LAZARO,
***"L'année 1992 dans «Le Monde»",***
FOLIO/ACTUEL, 242 P.

*Maastricht, c'était hier. L'Europe, c'est encore demain. Quelle Europe ? Celle que Julien Benda envisageait en 1933 est plus réaliste que jamais. A la fois plus proche, car la trame se noue, et peut-être plus lointaine, si l'on regarde les réticences qu'ont certains esprits à se dénouer. "Une révolution à accomplir dans l'ordre intellectuel et moral", voilà le nœud du problème.*
JULIEN BENDA,
***"Discours à la nation européenne",***
FOLIO/ESSAIS, 146 P.

*Plus à l'Est, c'est aussi l'Europe. Une Europe un peu oubliée, encore exclue, dont les spasmes nous atteignent pourtant, comme un appel plutôt que comme une menace. Pour la voir de plus près, pour mieux la comprendre.*
JACQUES RUPNIK, ***"L'Autre Europe",***
POINTS-ODILE JACOB, 436 P.

*Restons à l'Est, dans la politique et plongeons décidément dans la fiction. Un roman polonais, ivre de révolte ravalée et d'espoir meurtri. Dérisoire jusqu'à la folie. Le complément du dernier film de Costa-Gavras, ce qu'aucune image ne peut rendre : un jour dans la pensée d'un homme entre la fin d'un monde et la fin de soi.*
TADEUSZ KONWICKI,
***"La Petite Apocalypse",***
PRESSES POCKET, 254 P.

*Retour en France. Une France qui va, économiquement, industriellement, son bonhomme de chemin à travers les embûches de la compétition mondiale. Méthodes et résultats passés au peigne fin. Un constat de plutôt bonne santé malgré quelques frilosités. Un ouvrage de poids. Diagnostic et clefs pour l'avenir.*
DOMINIQUE TADDEI ET BENJAMIN CORIAT,
***"Made in France",***
LE LIVRE DE POCHE/BIBLIO ESSAIS, 470 P.

*Le pétrole de demain : les idées. Sans le moindre sourire, retenons-le. Le meilleur capital sera de plus en plus l'esprit humain et, de l'importance qu'on accordera à son développement, dépendra l'épanouissement des entreprises et des nations.*
CHRISTINE AFRIAT,
***"L'Investissement dans l'intelligence",***
PUF/QUE SAIS-JE ?, 128 P.

*Et la bêtise ? Toujours d'actualité. Le long fleuve tranquille de la haine et du racisme. La peur de la différence qui se mue en violence grégaire. D'accord, c'est noir et blanc et c'est en Amérique. Mais, dans la nuit de l'obscurantisme, tous les minables sont gris.*
DON TRACY, ***"La Bête qui sommeille",***
FOLIO, 220 P.

***V.G.***

# post-scriptum



## JEAN TARDIEU
**"Le Miroir ébloui"**



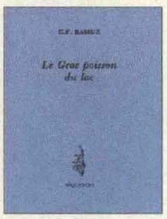

Poète, romancier, homme de radio -il a créé France-Musique-, auteur dramatique, traducteur de Goethe, essayiste et critique d'art, Jean Tardieu aura eu une profonde influence sur la vie culturelle de notre temps.
Au soir de sa vie -il est né en 1903- Jean Tardieu met de l'ordre dans une œuvre immense. Avec "Le Miroir ébloui", il ordonne tous ses textes sur l'art et les artistes, de 1927 à 1992. On s'arrêtera à bien des endroits, ainsi sur les quatre autoportraits en forme de poèmes en prose : Rembrandt (maestoso), Corot (largo), Rubens (allegro) et Van Gogh (furioso) ou sur "L'Espace et la flûte" (variations sur douze dessins de Picasso).
Gallimard, 242 p., 130 F.

## ANDRE GIDE
**"Voyage au Congo" , "Retour de l'URSS"**




Gide est intact. Mieux même : absolument actuel. Et nécessaire. Aujourd'hui, ré-éditer "Retour de l'URSS" (1936) et "Voyage au Congo" (1927) est d'une opportunité éclatante.
Dans "Voyage au Congo", le choc de la surprise est toujours aussi fort : au détour imprévu d'un carnet de voyage très hédoniste, comme ensorcelant, et à la suite d'un incident de parcours, André Gide prononce une condamnation catégorique et sans appel du colonialisme et du capitalisme. Estomaquant. De "Retour de l'URSS" on sait le retentissement qu'eurent ces aveux de déception. Les "Retouches à mon Retour de l'URSS" sont encore plus tranchantes. Avec "Le Retour du Tchad" et "Carnets d'Egypte". Et quelle leçon de style !
Gallimard-Biblos, 594 p., 150 F.

## C.-F. RAMUZ
**"Le Gros Poisson du lac"**




Bonne nouvelle pour les ramuziens : voici un texte inédit du grand écrivain suisse de langue française. Inexplicablement, ce n'est qu'en 1948, 40 ans après la mort de Ramuz, qu'il a été publié dans une revue. Le voici, en volume.
Ce récit est caractéristique de l'inspiration et de la manière de Ramuz. Une histoire de pêche, sur un lac, le thème fécond de l'énorme poisson qui menace d'entraîner par le fond les deux pêcheurs et leur barque : l'homme qui transgresse et la nature qui réplique. Panthéisme helvétique sous son meilleur jour.
Séquences (125 rue J.-B.-Vigier, 44400 Rezé), 64 p., 48 F.

## JACQUES BICHOT
**"Quelles retraites en l'an 2000 ?"**




Cette question exprime -après celle de l'emploi- la préoccupation la plus pressante et la plus actuelle en matière d'organisation sociale. Jacques Bichot qui enseigne à la faculté de droit de Besançon et préside la Fédération des familles de France décrit -genèse, évolution et fonctionnement actuel- le système des retraites avec grande clarté.
Après avoir dénoncé certaines contradictions du système, il propose de remplacer (ou de compléter) la "justice distributive" actuelle par la "justice commutative", dans un système où les droits à la retraite seraient la contrepartie des investissements de chacun dans la jeunesse. Au nom de l'équité.
Armand Colin, 170 p., 98 F.

## JEAN LACOUTURE
**"Voyous et gentlemen"**




De ces voyous et gentlemen, nous en verrons trente, demain après-midi, pour le match Irlande-France du Tournoi des Cinq nations. Car c'est une histoire de rugby qui est proposée par Jean Lacouture, impénitent amateur du ballon ovale.
On imagine le ton épique qu'il donne à son récit. Et sa passion ! Mais il y a aussi l'histoire, la technique, les documents. Et dans cette collection toujours bien réalisée, une illustration hors de pair.
Gallimard-Découvertes, 178 p., 75 F.



## BRAHMS
**"Un Requiem allemand"**



L'Orchestre philharmonique de Berlin, dirigé par Claudio Abbado n'a donné que cinq concerts la semaine dernière, à Paris, pour l'intégrale des œuvres pour orchestre de Brahms. Malgré le prix prohibitif des places, bien peu d'élus y ont assisté.
On n'en sera que plus heureux de cet enregistrement du "Deutsches Requiem", réalisé en octobre dernier. On y vérifie que, décidément, l'OP de Berlin, comme ensoleillé par le tempérament latin de son nouveau chef, retrouve ce qui le rendait, naguère, incomparable : profond, ample, tout en nuances, à mi-chemin du ciel et de la terre. Grandiose requiem, vision inspirée. En solistes, Cheryl Studer et Andreas Schmidt sont d'une belle plasticité. Grand disque.
Deutsche Gramophon, 437517, 73' 57", 125 F.

## MONIUSZKO
**"Musique religieuse"**




Stanislas Moniuszko est le plus grand compositeur polonais d'opéras et de mélodies. "Halka", drame paysan, pathétique et coloré, est considéré comme étant l'opéra national polonais.
On connaît moins sa musique d'église. Elle n'est pas moins belle. Des compositions très ferventes, d'une extrême simplicité et une belle utilisation des voix de solistes la caractérisent. La "Messe de Piotrowin" et la "Messe polonaise" sont d'une richesse polyphonique rare. Très beaux chœurs d'enfants.
Chant du Monde, 2781093, 63' 43", env. 125 F.

## L'AFFAIRE LOUIS TRIO
**"Mobilis in mobile"**



Plongé à vingt mille lieux sous les airs d'un album qui en comporte 17 (17, fichtre !) on se réjouit du retour du trio lyonnais parti de son côté depuis deux ans.
L'album chaloupe entre l'univers marin du capitaine Nemo ("Mobilis in mobile" -Mobile dans l'élément mobile-, "La Dernière Heure") et chansons d'amour ("Le Lit d'Hélène"), de guerre ("Champ d'honneur") et à boire (comme son nom l'indique). Cleet Boris, Karl Niagara et Bronco Junior sont à nouveau à bord, double ration de rhum pour tous et larguez les amarres.
Barclay 513981, 60' 02", env. 135 F.

## RAUL BARBOZA




Raul Barboza est passé maître dans l'exercice difficile de cette rythmique ahurissante qu'est le "chamamé" (rythmes binaires et ternaires enchevêtrés). Descendant d'un tribu indienne d'Argentine, les Guarami, Barboza est à ce genre musical ce qu'Astor Piazzola fut au tango ou Richard Galliano au (blues) musette : un innovateur insatiable, une mémoire inaltérable.
Hommage quasi constant à l'histoire des tribus indiennes d'Argentine aujourd'hui décimées, ce disque est un recueil ethno-musical où l'émotion le dispute sans cesse à l'inspiration sans borne d'un musicien hors pair.
Label La Lichère LLL167, 50'32", env. 130 F.



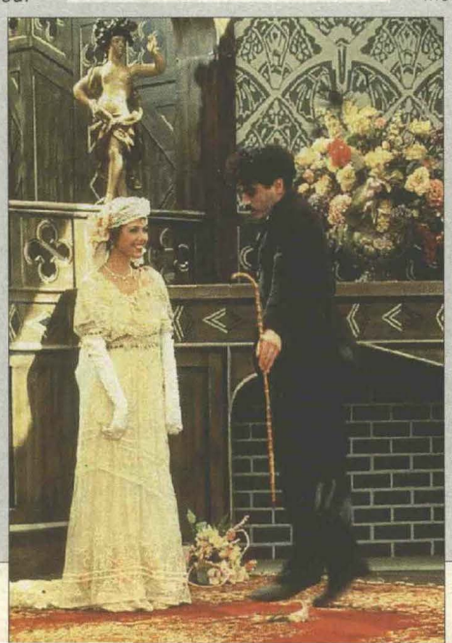

## CINEMA

### *"Chaplin"*

*Son destin se confond avec l'histoire du cinéma. Chaplin débute sur scène à cinq ans, en remplaçant sa mère au pied levé. Marié quatre fois et père de onze enfants, il a vécu près de quarante ans aux Etats-Unis, avant d'y être interdit de séjour en 1952. Le film de Richard Attenborough (le metteur en scène de "Gandhi"), conte la vie de cet enfant sorti de la misère qui tira de ses épreuves la matière d'un comédie universelle. Le personnage du Vagabond, inventé en 1914, traversa soixante-quinze films sans jamais parler ! Il reste le comique le plus connu dans le monde entier. Aimant les Etats-Unis, il ne chercha pourtant pas à devenir citoyen américain. Son attirance pour les très jeunes filles fut la cause de mariages ratés et de procès retentissants. Le choix d'un acteur pour interpréter Chaplin était difficile, mais, selon Géraldine Chaplin, "Robert Downey Jr a vraiment saisi l'essence de ce qu'était mon père." Elle-même interprète le rôle de la mère de Chaplin.*

*Quelques moments forts : les rapports privilégiés qu'il eut avec Douglas Fairbanks et Mary Pickford, le tournage prémonitoire du "Dictateur", sa passion pour Oona O'Neill, son expulsion des Etats-Unis par la Commission des activités anti-américaines. Richard Attenborough a toujours été fasciné par Chaplin, un homme "qui pouvait en même temps vous faire rire et pleurer". Son film s'appuie sur les documents d'archives de la famille et les studios ont été reconstitués à partir des plans d'origine. Un beau livre d'images.*

**C.P.**



◀ *Robert Downey Jr.*

PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique) avec
Vanda Gervasio (poches)
Françoise Lorrain (enquête)
Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)

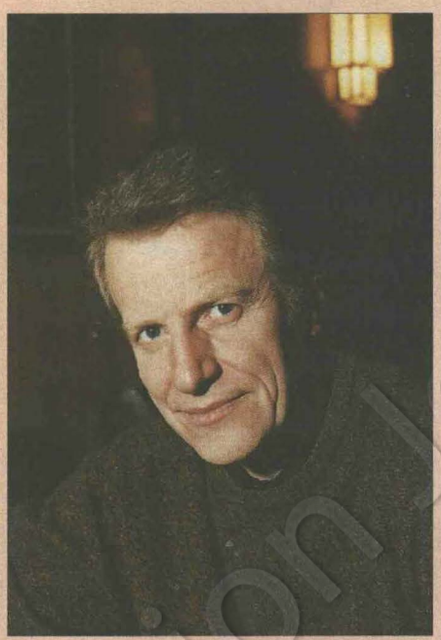
# ANDRE DUSSOLIER

***Costa-Gavras aujourd'hui, après Rohmer, Resnais, Rivette, Sautet. Il a tourné avec nos meilleurs auteurs et producteurs, c'est "Trois hommes et un couffin" qui l'a révélé au grand public. André Dussolier analyse son métier de comédien.***

**Louis Jouvet disait : "Un acteur témoigne de lui-même en ramenant les personnages à lui, tandis qu'un comédien aspire à les défendre et à les servir." De quel côté vous situez-vous ?**
Du côté du comédien. Mon plus grand plaisir est de servir un personnage. La définition du comédien est plus riche pour mon métier, pour le travail que j'ai envie de faire personnellement. Il me semble que c'est un vrai métier de création. Si je pars de moi-même pour jouer un personnage, mon imagination prend le relais pour aller vers un autre, le composer d'un peu de ce que je suis et des observations que j'ai pu faire dans la vie. J'ajouterai que le travail du comédien a énormément progressé, aux Etats-Unis surtout, avec la méthode de Stanislavski. Jusqu'à l'excès, quelquefois. Par exemple, de Niro, pour jouer dans "Raging Bull", a grossi de trente kilos. Ce qui faisait dire à Jean-Louis Trintignant : "J'espère pour lui que, la prochaine fois, il ne va pas jouer le rôle d'un aveugle !" Par cet excès, on risque de casser l'imaginaire.

**On vous donne souvent des rôles de personnages sympathiques, pourquoi ? Aimeriez-vous jouer les méchants ?**
J'ai commencé avec François Truffaut dans "Une belle fille comme moi", où je jouais un personnage un peu particulier, introverti, un jeune étudiant très timide. Cela m'a été nuisible, car, ensuite, les gens attendaient que je réapparaisse tel que dans ce premier film. On pourrait finir par croire que les comédiens ne veulent jouer qu'un style de personnage. Mais nous sommes très nombreux sur le marché, et le metteur en scène va aller prendre l'acteur dont le style correspond le mieux au personnage qu'il projette. Et il est très difficile d'en sortir, une fois que le pli est pris. Mais j'aimerais bien jouer des choses tout à fait différentes. Un méchant, pourquoi pas ? J'ai débuté, au Conservatoire, dans des rôles plus physiques, je jouais Scapin. J'aimerais bien, par exemple, jouer un rôle muet, s'exprimant par son silence, par son corps, un rôle qui permette de surprendre le public.

**"La Petite Apocalypse", de Costa-Gavras, sort ces jours-ci. Vous y interprétez le rôle d'un ancien de Mai 68. Que reste-t-il des idéaux de cette époque ?**
Les auteurs se sont moqués autant d'eux-mêmes que des gens qui, comme beaucoup d'entre nous, avaient en 1981 -pardon, en 1968, le lapsus est intéressant-, des idéaux. J'ai le sentiment que l'économie dirige davantage le monde que la politique. Après 1968, on a eu l'impression, qu'à chaque fois que les gens entraient dans la vie active, ils étaient happés, broyés. En 1981, on a espéré que ces idéaux allaient infléchir notre manière de vivre. Quand la gauche est passée, je me suis demandé : "Le monde va-t-il changer, la France va-t-elle changer du tout au tout ?" Il y avait là un espoir.



***Quand on a passé vingt ans à montrer aux autres qu'on pouvait faire telle ou telle chose, on est moins soucieux d'exister à tout prix que d'exister vraiment et profondément.***

**Comment avez-vous travaillé avec Costa-Gavras ?**
Nous nous sommes tout de suite trouvés en accord sur la façon d'interpréter les choses. C'est quelqu'un de très discret, qui ne fait pas beaucoup de démonstrations, mais qui travaille énormément. J'aime bien ça. On ne passe pas son temps à être complaisant. Les tournages, avec lui, sont assez fatigants. Mais c'est une saine fatigue. Quand arrive la fin de la journée, on a fait le tour de la question. On est sûr qu'on a filmé sous tous les angles, afin qu'au montage il ait un sentiment de liberté supplémentaire pour pouvoir donner au film le rythme qu'il souhaite. C'est un marathonien. J'aime bien la légèreté, la comédie, l'humour. Et là, j'étais très heureux. C'est seulement la deuxième fois au cinéma que cela m'était proposé -après "Trois hommes et un couffin"- d'avoir, avec la qualité d'un auteur comme Jean-Claude Grumberg, quelque chose de drôle à jouer.

**Vous venez de tourner "Les Russes", de Sergueï Bodrof. Pouvez-vous dire quelques mots de votre rôle dans ce film ?**
Le film décrit la réaction des Russes d'aujourd'hui devant le monde occidental. Je joue le rôle d'un ancien joueur d'échecs russe, exilé depuis quinze ans en Suisse et qui apprend qu'une femme, qu'il a aimée autrefois, fait un voyage touristique avec un groupe russe. Ils découvrent l'écart entre leur pays et le monde occidental. La Russie s'ouvre sauvagement au capitalisme. Comme disent les Russes : il y a un millionnaire qui naît chaque jour à Moscou. A côté de cela, beaucoup de personnes démunies, surtout des personnes âgées, qui vendent sur des files de 300 ou 500 mètres dans la rue, tout ce qu'ils possèdent. Que ce soit une bouteille de Vittel ou une boîte de Coca vide, un clou rouillé, des médicaments, les vêtements de leurs enfants, ou même ceux qu'ils portent sur eux.

**Comment réagissez-vous à ce qui se passe dans l'ex-Yougoslavie ?**
Cela me fait très mal. Je trouve que l'on ne réagit pas, que l'Europe ne réagit pas. C'est insupportable, devant ces images qui rappellent des souvenirs terribles, cette inertie, cette absence d'engagement militaire de la Communauté européenne. On continue de parler de guerre civile, alors que, depuis un an et demi, on a suffisamment d'éléments pour voir qui est l'agresseur et qui est l'agressé. Il est invraisemblable que le monde n'arrive pas à se coaliser pour arrêter cet agresseur. Je suis scandalisé.

**Qu'est-ce qui est essentiel, dans la vie, aujourd'hui, pour vous ?**
Plus je fais ce métier, plus le plaisir est essentiel. Quand on commence, on a envie d'exister. Cela peut devenir une obsession. Car il y a quelque chose de très pervers dans notre métier. On dépend vraiment du succès d'un film ou d'une pièce de théâtre. C'est cela qui, ensuite, va nous donner la possibilité de choisir. Quand on a passé vingt ans à montrer aux autres qu'on pouvait faire telle ou telle chose, on est moins soucieux d'exister à tout prix que d'exister vraiment et profondément. Avec des gens avec lesquels on se sent en affinité. Voilà ce que je cherche aujourd'hui.

**Propos recueillis par C.P.**

# Jusqu'au bout du monde.




COMPAGNIE CORPORATE

Dans le monde entier

nous concluons des alliances

et développons des partenariats

pour produire, transporter

et distribuer l'électricité.

EDF
Electricité de France

Collection Fondation Electricité de France